



Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

9849^e séance

Dimanche 26 janvier 2025, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Bendjama (Algérie)

Membres :

Chine	M. Fu Cong
Danemark	M ^{me} Lassen
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Shea
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Grèce	M. Sekeris
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Pakistan	M. Akram
Panama	M. Moscoso
République de Corée	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ..	M. Kariuki
Sierra Leone	M. Kanu
Slovénie	M ^{me} Blokar Drobič
Somalie	M. Osman

Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant la République démocratique du Congo

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Burundi, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de l'Uruguay à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M^{me} Thérèse Kayikwamba Wagner, Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la Francophonie de la République démocratique du Congo.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ; M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix ; et M^{me} Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Lacroix.

M. Lacroix : Je remercie le Conseil de sécurité de cette occasion d'intervenir sur la situation prévalant dans l'est de la République démocratique du Congo. Je ferai une brève déclaration liminaire avant l'intervention de mes collègues, M^{me} Bintou Keita et M^{me} Joyce Msuya. Comme cela a été discuté avec la présidence du Conseil de sécurité, en raison d'engagements antérieurs dans le cadre d'une visite officielle en République arabe syrienne, je ne serai sans doute pas en mesure de participer à l'ensemble de la séance, et je prie les membres du Conseil de sécurité et les autres participants à travers vous, Monsieur le Président, de m'en excuser.

La séance d'aujourd'hui se tient dans un contexte de détérioration majeure de la situation dans l'est de la République démocratique du Congo. Depuis le début de l'année, le Mouvement du 23 mars (M23) a lancé des opérations offensives de grande envergure dans l'est de la République démocratique du Congo, avec l'appui des forces armées du Rwanda. Ces actions leur ont permis d'étendre leurs gains territoriaux de manière significative en l'espace de quelques semaines, tout en ouvrant un nouveau front dans le Sud-Kivu, d'où la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) s'est retirée le 30 juin 2024.

L'Organisation des Nations Unies est profondément préoccupée par la reprise des hostilités qui a entraîné la prise de Sake, une localité stratégique située à quelques kilomètres de Goma, menaçant directement des millions de civils et les Casques bleus déployés avec le mandat d'assurer leur protection physique. À cet égard, je me réfère à la déclaration du Secrétaire général sur ce sujet qui vient d'être publiée, et je me permets d'inviter les membres du Conseil et les autres participants à la consulter.

Les 23 et 24 janvier, le M23 a tiré sur les positions de la MONUSCO et de la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en République démocratique du Congo (Mission de la SADC en République démocratique du

Congo). Au cours des dernières 48 heures, deux Casques bleus de la MONUSCO appartenant au contingent sud-africain et un Casque bleu uruguayen ont été tués dans l'accomplissement du mandat qui leur a été confié par le Conseil. Je rappelle que ce mandat porte en particulier sur la protection des civils et le soutien à la lutte contre les groupes armés qui sévissent en République démocratique du Congo. Onze autres Casques bleus ont été blessés et reçoivent des soins à l'hôpital des Nations Unies à Goma. Des soldats de la Mission de la SADC en République démocratique du Congo, à laquelle la MONUSCO apporte un soutien en vertu d'un mandat donné par le Conseil, ont également été tués et blessés. Il y a également de très nombreuses victimes civiles, et des déplacements additionnels de population importants dans un contexte humanitaire déjà extrêmement difficile.

Je souhaite saisir cette opportunité pour exprimer, au nom du Secrétaire général, nos plus profondes condoléances aux familles des Casques bleus décédés, ainsi qu'à leurs gouvernements et aux peuples sud-africain et uruguayen, et je souhaite un prompt rétablissement aux blessés. J'exprime également mes condoléances aux gouvernements des pays contributeurs de troupes de la Mission de la SADC en République démocratique du Congo et aux familles des victimes.

Je rends hommage à tous les Casques bleus de la MONUSCO dans l'accomplissement de leur mandat visant à protéger les civils et à contrer la menace posée par les groupes armés. Je saisis cette occasion pour rappeler que les attaques contre les Casques bleus et le personnel civil des Nations Unies peuvent constituer des crimes de guerre.

(l'orateur poursuit en anglais)

Alors que le sort de Goma et de ses millions d'habitants est en jeu, la MONUSCO fait preuve d'une remarquable détermination dans l'accomplissement de son mandat de protection des civils, souvent en payant un lourd tribut, tout en mettant tout en œuvre pour assurer la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies. À cette fin, elle a renforcé ses positions d'arrêt, en coordination avec les Forces armées de la République démocratique du Congo et la Mission de la SADC en République démocratique du Congo, afin d'empêcher le M23 de continuer d'avancer vers Goma. Des mesures ont également été prises pour assurer le réapprovisionnement rapide des contingents des Nations Unies basés dans les zones contrôlées par le M23, notamment Kiwanja, Kanyobagonga et Kitshanga. La Mission a mis en place des mesures d'urgence pour faciliter les procédures d'évacuation sanitaire primaire et secondaire, selon les besoins. La Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Bintou Keita, donnera de plus amples détails sur les mesures que prend la Mission pour s'acquitter des responsabilités qui lui ont été confiées tout en mobilisant tous ses efforts pour assurer la sécurité du personnel et des installations des Nations Unies.

À ce moment critique, où la vie d'innombrables civils vulnérables, le sort des soldats de la paix et le respect du mandat du Conseil sont en jeu, la MONUSCO reste déterminée à défendre vigoureusement son mandat dans des conditions très difficiles. Le Conseil doit rendre hommage au sacrifice des soldats de la paix qui ont donné leur vie dans la poursuite de ce noble objectif en envoyant un message clair et sans équivoque au M23 et à ses soutiens : les actions qui mettent en péril la vie des civils et des soldats de la paix des Nations Unies ne seront pas tolérées. Toutes les parties au conflit doivent respecter le droit international humanitaire.

(l'orateur reprend en français)

Il est impératif que le M23 cesse immédiatement ses hostilités et se retire des territoires occupés. La violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo constitue une atteinte aux principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations Unies.

L'Organisation des Nations Unies continuera de collaborer avec les principaux acteurs pour encourager les parties prenantes à reprendre les négociations dans le cadre du processus de Luanda, que l'Organisation soutient totalement. Dans ce contexte, je tiens à rappeler les progrès significatifs réalisés au cours des derniers mois dans le cadre de ce processus. Il est crucial que ces acquis ne soient pas perdus. Le retrait des forces rwandaises de l'est de la République démocratique du Congo doit être effectif, le plan de neutralisation des Forces démocratiques de libération du Rwanda doit être mis en œuvre, et le mécanisme de vérification *ad hoc* renforcé doit être pleinement opérationnalisé.

Les populations menacées par cette offensive du M23 et les pays contributeurs qui ont mis leurs soldats et leurs policiers à la disposition des Nations Unies pour assurer leur protection s'attendent à une réponse ferme du Conseil permettant de rétablir un environnement propice à la poursuite des efforts politiques visant à trouver une solution durable à la crise actuelle. Il est encore possible d'éviter le pire, pourvu que le Conseil agisse sans délai.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lacroix de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Keita.

M^{me} Keita (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la séance d'urgence d'aujourd'hui pour discuter de l'évolution alarmante de la situation dans l'est de la République démocratique du Congo.

Le 23 janvier, le Gouverneur militaire du Nord-Kivu, le général Peter Cirimwami, a été blessé sur le champ de bataille et est décédé par la suite. À ce jour, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a perdu trois soldats de la paix en essayant de protéger Sake et Goma face à l'avancée du Mouvement du 23 mars (M23). Je voudrais exprimer mes condoléances au Gouvernement et au peuple de la République démocratique du Congo, ainsi qu'aux gouvernements des pays fournisseurs de contingents, pour la perte des personnes tuées dans l'accomplissement du mandat de la Mission. Je souhaite également un prompt rétablissement aux personnes blessées, et notamment aux 11 soldats de la paix de la MONUSCO.

Aujourd'hui, malgré le soutien continu de la MONUSCO aux Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), le M23 et les forces rwandaises ont pénétré dans le quartier de Munigi, à la périphérie de la ville de Goma, semant la panique et entraînant une fuite en masse de la population. Les routes sont bloquées et l'aéroport ne peut plus être utilisé pour des opérations d'évacuation ou d'aide humanitaire. Le M23 a déclaré que l'espace aérien au-dessus de Goma était fermé. En d'autres termes, nous sommes coupés du monde. Je demande au Conseil d'agir maintenant pour assurer la sécurité de la population civile, des travailleurs humanitaires et de l'ensemble du personnel des Nations Unies.

Lorsque j'ai présenté le dernier rapport du Secrétaire général (S/2024/863) sur la situation en République démocratique du Congo, le 9 décembre (voir S/PV.9804), le Mouvement du 23 mars, avec le soutien actif des forces armées rwandaises, avait consolidé son occupation dans la province du Nord-Kivu, contrôlant ainsi un territoire deux fois plus vaste qu'en 2012. Aujourd'hui, il a étendu son contrôle dans le Nord-Kivu et continué son avancée dans la province du Sud-Kivu, d'où la MONUSCO s'est retirée en juin 2024. Il a reçu des renforts et du matériel pour renforcer ses positions le long de plusieurs axes, au sud et au nord de Goma. Il a notamment déployé une forte présence près de Sake, à 25 kilomètres à l'ouest de Goma, et avance dans Munigi, à 9 kilomètres au nord de Goma.

Conformément à son mandat de protection des civils, la MONUSCO a renforcé son soutien aux Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC)

en partageant des informations, en participant à la planification tactique conjointe et en prenant une part active aux combats, aux côtés de la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en République démocratique du Congo (Mission de la SADC en République démocratique du Congo). Elle a notamment lancé l'opération Springbok III et déployé une force d'intervention rapide, un bataillon de déploiement rapide, un bataillon de réserve, une section de forces spéciales et une batterie d'artillerie pour renforcer ses positions et contrer l'avancée du M23. Dans un contexte de déplacement permanent des populations, qui fuient pour sauver leur vie ou sont utilisées comme boucliers humains, la réponse militaire, en particulier l'utilisation de l'artillerie de la MONUSCO, est soigneusement calibrée pour éviter de blesser les civils et nos forces sur le terrain ou d'endommager les installations civiles.

L'ONU a également transféré temporairement le personnel non essentiel de Goma. Ces efforts sont toujours en cours et visent à garantir la sécurité du personnel tout en maintenant les opérations essentielles de l'ONU dans la province. Ce transfert n'entame en rien l'engagement inébranlable de l'ONU à fournir une aide humanitaire et à protéger les civils dans le Nord-Kivu.

Les incidents de brouillage et d'usurpation visant le Système mondial de localisation ont repris avec plus d'intensité que jamais. Ces attaques nuisent à la protection des civils ainsi qu'à la sûreté et à la sécurité du personnel des Nations Unies. La Mission est prête à fournir des documents pour appuyer la plainte déposée par la République démocratique du Congo auprès de l'Organisation de l'aviation civile internationale et encourage les États Membres à faire de même.

Même si le solide dispositif de la MONUSCO en soutien aux FARDC et à la Mission de la SADC en République démocratique du Congo a permis de lutter contre la désinformation et la désinformation, les autorités congolaises et la MONUSCO continuent de coordonner leur communication conjointe et de transmettre un message clair et unifié. Je dois toutefois attirer l'attention du Conseil sur la hausse inquiétante des discours de haine ciblés proférés par des militants en ligne affiliés au M23. Leur rhétorique haineuse me vise en tant que Représentante spéciale du Secrétaire général, mais vise aussi la porte-parole de la Mission, qui a reçu des menaces de violence sexuelle. J'appelle les autorités congolaises à condamner clairement les discours de haine qui visent en particulier les défenseurs des droits humains et les acteurs de la société civile. À ce jour, au moins 32 défenseurs des droits humains se sont adressés à la MONUSCO pour obtenir des mesures de protection. La Mission répond à ces demandes en mettant en place des mécanismes de protection individuelle en collaboration avec les réseaux de défense des droits humains.

(l'oratrice poursuit en français)

Plus que jamais, nous devons trouver une solution politique. Une déplacée du Nord-Kivu a récemment insisté que même la Seconde Guerre mondiale s'est terminée grâce au dialogue. J'appelle donc la République démocratique du Congo et le Rwanda à poursuivre les négociations politiques dans le cadre du processus de Luanda. À ce titre, la rhétorique hostile et les accusations mutuelles doivent cesser pour laisser place à des échanges et des actions constructifs. Je salue les efforts de la communauté internationale pour préserver ce processus, surtout après le sommet avorté du 15 décembre 2024.

Concrètement, j'appelle aussi le Rwanda à retirer ses forces du territoire congolais, à cesser son appui aux M23 et à déployer au plus vite ses délégués dans le Mécanisme de vérification *ad hoc* renforcé pour compléter les effectifs de l'Angola et de la République démocratique du Congo. J'appelle de plus la République démocratique du Congo à mener des efforts significatifs pour neutraliser les Forces

démocratiques de libération du Rwanda. Je réaffirme l'engagement de la MONUSCO à soutenir ces efforts en lien avec son mandat.

En parallèle, j'encourage une synergie étroite entre le processus de Luanda et le processus de Nairobi, en cours de revitalisation. Pour favoriser des avancées notables, il faudrait faire des concessions. Notamment, le M23 devrait se retirer immédiatement vers les positions d'avant le 4 août. J'appelle toutes les parties à respecter leurs obligations de protéger les civils dans le plein respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Les infrastructures civiles fournissant des services essentiels aux civils ne doivent également jamais être prises pour cible.

Alors que l'Angola se prépare à présider l'Union africaine en février, je soutiens un deuxième sommet quadripartite de la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la Communauté de l'Afrique de l'Est pour renforcer les efforts de paix. Il serait également crucial de convoquer d'urgence un nouveau sommet tripartite entre le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la République démocratique du Congo et le Rwanda. De plus, il sera crucial de tenir le douzième sommet du Mécanisme de suivi régional du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, pour relancer l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

J'encourage la présidence de l'Angola à l'Union Africaine à promouvoir l'inclusion des femmes dans les initiatives de paix. En République démocratique du Congo, cela pourrait passer par la mise en œuvre de la stratégie nationale pour une masculinité positive ainsi que l'établissement du comité interministériel et du conseil national du genre et de la parité, prévus dans la loi de 2015 sur la parité.

La MONUSCO accompagne les efforts visant à tenir tous les responsables de violations des droits humains redevables. Il est ainsi important d'identifier les victimes pour leur rendre justice, tout en réduisant le risque de répétition de la violence, y compris celle basée sur le genre. En complément, des mandats internationaux doivent être émis contre ceux qui alimentent l'insécurité et commettent des violations des droits humains et du droit international humanitaire. Avec l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs, l'Ambassadeur Huang Xia, et tous mes autres collègues, j'appelle le Conseil à prendre des mesures décisives, y compris des sanctions ciblées, contre les auteurs des violations. Aucune exception ne doit être faite.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Keita de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Msuya.

M^{me} Msuya (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion d'informer le Conseil de la situation humanitaire en République démocratique du Congo.

La crise dans l'est du pays a atteint un stade dangereux. La situation se détériore rapidement et, si les hostilités devaient s'étendre à Goma, un centre urbain densément peuplé, les conséquences pour les civils pourraient être dévastatrices. Plus de 21 millions de personnes ont déjà besoin d'aide dans le pays, ce qui représente l'un des chiffres les plus élevés au monde. Environ un million de personnes se sont déjà réfugiées dans les pays voisins. L'escalade dans l'est menace d'aggraver encore une situation humanitaire déjà critique.

Dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, des centaines de civils ont été tués ou blessés ces dernières semaines. Des centaines de milliers de personnes ont fui leurs maisons ou leurs abris, souvent à plusieurs reprises, pour échapper aux tirs et aux bombardements, en particulier autour de Sake et de Minova. L'accès à l'aide humanitaire reste limité en raison de l'insécurité.

Les hôpitaux, notamment ceux de Ndosho et de Kyeshero à Goma, sont débordés. Les installations médicales de Minova ont également du mal à prendre en charge les centaines de personnes qui ont besoin d'être soignées après avoir été blessées par balle ou par des éclats d'obus. Les bombardements sur les sites surpeuplés qui accueillent des déplacés à Sake et Minova et dans les environs ont fait des victimes, notamment parmi les enfants, et détruit des abris, provoquant la panique et de nouveaux déplacements.

Je suis particulièrement préoccupée par les conséquences pour les femmes et les filles. Nous savons déjà que les violences fondées sur le genre ont augmenté de 300 % ces dernières années et que les deux tiers des cas se sont produits dans les trois provinces orientales, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri.

Le Secrétaire général a insisté sur l'importance de faire respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme et de garantir un accès humanitaire immédiat et sans entrave aux populations dans le besoin. Je réitère cet appel.

Nous exhortons toutes les parties à protéger les civils et les infrastructures critiques dont ils dépendent, à respecter le caractère civil des sites pour déplacés et à éviter d'employer des explosifs à large rayon d'impact et des armes lourdes dans les zones peuplées. Cela sera particulièrement important si les hostilités s'étendent à Goma, au vu des risques de conflit dans les zones urbaines. Toutes les parties doivent veiller constamment à épargner les civils et les biens de caractère civil dans le cadre d'opérations militaires.

Dans ces circonstances difficiles, nos partenaires humanitaires poursuivent courageusement et inlassablement leurs efforts pour mener à bien des opérations vitales en négociant l'accès, notamment en prodiguant des soins essentiels par l'intermédiaire de nos partenaires, en particulier les organisations non gouvernementales qui fournissent une aide médicale et alimentaire. Pour remédier à l'escalade de la crise humanitaire avant que la situation ne s'aggrave encore, j'ai trois demandes à adresser au Conseil.

Premièrement, j'exhorte le Conseil et tous les États Membres à user de leur influence pour veiller à ce que le droit international humanitaire soit respecté par toutes les parties. Les civils doivent être protégés. Les sites de déplacés et les installations médicales doivent être protégés. L'accès rapide, sans entrave et sûr de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin doit être facilité.

Deuxièmement, étant donné que nous sommes au début de l'année et que de nombreux financements ne sont pas encore disponibles ou ont été retardés pour diverses raisons, un financement adéquat est indispensable pour permettre et pérenniser une action humanitaire urgente. Compte tenu de l'ampleur et de la gravité de la situation actuelle, nous avons décidé d'allouer 17 millions de dollars du Fonds central pour les interventions d'urgence à des interventions immédiates destinées à sauver des vies. Cependant, soyons clairs : des ressources supplémentaires sont nécessaires de toute urgence.

Troisièmement, j'exhorte le Conseil et tous les États Membres à user de leur influence pour mettre fin aux hostilités.

L'ampleur des souffrances en République démocratique du Congo exige une attention urgente. On ne peut continuer à fermer les yeux sur le sort des femmes, des hommes et des enfants dans le pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Msuya de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie tout d'abord le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, la Représentante spéciale du Secrétaire général et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires. Je salue la présence parmi nous de la Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo.

Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui en raison de la détérioration rapide de la situation dans le Nord-Kivu, en République démocratique du Congo, de la prise de Sake et de l'encerclement de Goma par le Mouvement du 23 mars (M23), permis par le soutien actif de la Force de défense du Rwanda. La situation est grave et le Conseil doit en prendre la mesure.

La France réaffirme sa solidarité envers la République démocratique du Congo et son attachement indéfectible à son intégrité territoriale et à sa souveraineté. Elle exprime sa très vive préoccupation quant à la dangereuse escalade du conflit dans le Nord-Kivu, autour de Goma. Elle condamne fermement l'offensive en cours conduite par le M23, activement soutenu par le Rwanda. La présence en République démocratique du Congo d'une force militaire étrangère contre la volonté de l'État congolais est une violation claire de la Charte des Nations Unies. Cette offensive, comme le soutien aux groupes armés par toutes les parties, fait porter un risque majeur sur la sécurité des populations civiles et conduit actuellement au déplacement de dizaines de milliers de civils. Le M23 doit cesser immédiatement son offensive et se retirer des territoires dont il a pris le contrôle.

La France appelle instamment à un retour au cessez-le-feu et à une reprise du dialogue. Il n'y a pas d'issue militaire au conflit. Le Président de la République, Emmanuel Macron, l'a rappelé hier aux Présidents Kagame et Tshisekedi Tshilombo, avec lesquels il s'est entretenu.

Le dialogue engagé dans le cadre des processus de Luanda et de Nairobi, avec le plein soutien de la France, doit reprendre sans délai. Un processus politique doit redémarrer. La France est prête à l'appuyer. La force n'est pas une option. Dans ce cadre, la France appelle au retrait des troupes rwandaises du territoire congolais et à la mise en œuvre du plan de démantèlement des Forces démocratiques de libération du Rwanda, conformément aux engagements qu'ils ont pris dans le cadre du processus de Luanda.

Enfin, la France exprime tout son soutien à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) qui joue un rôle indispensable pour la protection des civils, et dont le mandat a été renouvelé à l'unanimité le 20 décembre dernier (voir S/PV.9824). Nous condamnons fermement les attaques menées par le M23 à son encontre, qui ont déjà conduit à la mort de plusieurs Casques bleus ces derniers jours. Nous rappelons que les attaques contre les Casques bleus sont susceptibles de constituer des crimes de guerre.

Nous saluons le courage des soldats déployés dans le cadre de la MONUSCO et nous exprimons nos condoléances aux familles de ceux ayant fait le sacrifice ultime, ainsi qu'à l'Afrique du Sud, à l'Uruguay et au Malawi. La France condamne également toutes les mesures qui entravent la capacité de la MONUSCO à mener à bien son mandat, en particulier le déploiement de systèmes de missiles sol-air et de brouillage des signaux GPS dans les zones contrôlées par le M23, avec le soutien direct de la Force de défense rwandaise.

Les réactions de la communauté internationale doivent être à la mesure des conséquences humanitaires et politiques que provoque l'offensive en cours du M23, soutenue par la Force de défense du Rwanda. La France appelle l'ensemble du Conseil de sécurité à se mobiliser et à condamner d'une même voix cette menace grave à la paix et à la sécurité régionales et internationales, comme le Secrétaire général l'a à nouveau fait ce matin dans des termes très clairs.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, la Somalie et mon pays, la Sierra Leone, ainsi que du Guyana.

Nous remercions sincèrement le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix, la Représentante spéciale du Secrétaire général Bintou Keita et la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya de leurs comptes rendus complets et détaillés de la situation alarmante dans l'est de la République démocratique du Congo. En outre, nous saluons chaleureusement la participation de S. E. M^{me} Thérèse Kayikwamba Wagner, Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, et des représentants du Rwanda, de l'Angola, de l'Uruguay, de l'Afrique du Sud et du Burundi à cette importante séance d'urgence.

Tout d'abord, nous présentons nos sincères condoléances au Gouvernement de la République démocratique du Congo et à la famille du général de division Peter Cirimwami, Gouverneur du Nord-Kivu. Nos pensées vont également aux familles des soldats de la paix des Nations Unies qui ont perdu la vie et au contingent de la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en République démocratique du Congo. Nous souhaitons un prompt et complet rétablissement à tous les blessés. Nous exprimons notre solidarité inébranlable avec l'ONU et les acteurs humanitaires sur le terrain qui poursuivent leur action indispensable dans des conditions extrêmement difficiles et dangereuses.

Au cours des derniers jours, les trois membres africains du Conseil et le Guyana ont mené des échanges avec un large éventail de parties prenantes pour discuter de la manière dont le Conseil de sécurité peut aider au mieux le peuple congolais à mettre fin à la violence dans l'est de la République démocratique du Congo, à la suite de la violation du cessez-le-feu par le Mouvement du 23 mars (M23)/Alliance Fleuve Congo (AFC). Nos consultations avec les Gouvernements de la République démocratique du Congo et du Rwanda, ainsi que nos discussions avec le Secrétariat, ont confirmé une seule et indéniable conclusion : le règlement du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo doit être politique et non militaire. Dans ce contexte, nous affirmons que les processus de Luanda et de Nairobi restent des voies viables vers la paix.

Soyons clairs : nous préconisons une solution politique mais nous insistons sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo par tous les acteurs étatiques et non étatiques.

À la lumière de l'évolution récente de la situation en République démocratique du Congo, les trois membres africains du Conseil et le Guyana souhaitent souligner les points clefs suivants.

Premièrement, nous condamnons sans équivoque le meurtre de soldats de la paix de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de membres du personnel militaire de la Mission de la SADC en République démocratique du Congo au cours de l'offensive menée par le groupe rebelle M23/AFC. Nous félicitons la MONUSCO d'avoir maintenu sa position défensive en protégeant les civils et en s'acquittant de son mandat. Nous appelons à la poursuite de la coordination entre la MONUSCO, les Forces armées de la République démocratique du Congo et la Mission de la SADC en République démocratique du Congo, conformément à leurs mandats et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous condamnons également avec fermeté l'usurpation et le brouillage des signaux GPS utilisés par la MONUSCO, et exhortons le M23/AFC à mettre fin à ces activités perturbatrices. Alors que la communauté internationale se concentre à juste titre sur l'évacuation de ses citoyens, de ses diplomates et de son personnel, nous ne devons pas oublier la sûreté et la sécurité de la population congolaise qui n'a nulle part où se réfugier. La protection

de millions de civils congolais demeure une priorité absolue pour les trois membres africains du Conseil et le Guyana. Nous demandons instamment à la MONUSCO de continuer de jouer son rôle vital en protégeant la population et les infrastructures critiques à Goma.

Deuxièmement, nous appelons les rebelles du M23/AFC à cesser immédiatement les hostilités, à mettre fin à leur offensive et à retourner dans les zones de précantonnement désignées. Le M23/AFC doit prendre part au processus de Nairobi et faire taire ses armes. Comme nous l'avons indiqué, le règlement final du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo passe par un dialogue politique. Face à l'évolution récente de la situation, les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent toutes les parties à collaborer concrètement et de bonne foi afin de créer les conditions nécessaires à la paix. Dans ce contexte, nous appelons le Gouvernement de la République démocratique du Congo à dialoguer de bonne foi avec toutes les parties prenantes concernées et à s'engager à neutraliser les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), comme le prévoit le plan harmonisé dans le cadre du processus de Luanda. Nous appelons les Gouvernements de la République démocratique du Congo et du Rwanda à reprendre sans conditions préalables les pourparlers diplomatiques dans le cadre du processus de Luanda afin de parvenir à un règlement durable et pacifique du conflit dans la région, notamment en abordant les questions relatives à la neutralisation des FDLR et au désengagement des forces en dehors du territoire de la République démocratique du Congo.

Troisièmement, nous exhortons ceux qui continuent de soutenir l'avancée du M23 de cesser immédiatement de fournir cette assistance, car elle compromet la paix et la stabilité à long terme de la République démocratique du Congo et de l'ensemble de la région. Nous sommes vivement préoccupés par le communiqué publié le 25 janvier par le M23/AFC, qui ne peut qu'exacerber les tensions et compromettre les perspectives de paix. En tant que Conseil, nous devons tous apporter notre appui au Gouvernement de la République démocratique du Congo dans ses efforts pour défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale et pour assurer la protection de son peuple. En outre, nous demandons instamment au Conseil de sécurité de s'employer à promouvoir un dialogue digne de ce nom pour désamorcer les tensions et éviter d'attribuer la responsabilité aux parties au conflit. Par ailleurs, nous préconisons vivement un appui dynamique aux processus de Luanda et de Nairobi. Il faut notamment veiller à ce qu'aucun acteur extérieur ne contribue, intentionnellement ou non, à la perpétuation du conflit entre le Rwanda et la République démocratique du Congo, notamment par la fourniture d'armes et d'autres ressources.

Quatrièmement, nous soulignons la nécessité urgente de reprendre le processus de Nairobi. Nous appelons le Gouvernement de la République démocratique du Congo à s'engager pleinement en faveur de ce processus, et nous encourageons l'Afrique à continuer de jouer un rôle de chef de file pour rassembler toutes les parties prenantes concernées et revitaliser le processus, avec le plein appui de la communauté internationale.

Alors que nous appelons à la fin de l'offensive du M23/AFC, la communauté internationale doit immédiatement prendre des mesures pour aider la MONUSCO à atténuer la grave crise humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, il y a actuellement 6,5 millions de déplacés dans le pays, et plus de 34 000 nouveaux déplacés cherchent refuge autour de Goma. Dans cette ville, les services d'urgence des hôpitaux sont débordés, car ils doivent prendre en charge plus de 290 personnes blessées, dont 90 civils, dont beaucoup ont des blessures potentiellement mortelles. Nous devons faire bloc autour de la MONUSCO et des autres organismes des Nations Unies pour fournir une assistance médicale vitale. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que 80 % de l'approvisionnement en eau et en électricité de

Goma a été endommagé par l'offensive du M23/AFC. En outre, 400 000 enfants ne sont actuellement pas scolarisés en raison de la fermeture des établissements d'enseignement dans la région.

Pour terminer, nous voudrions exprimer notre gratitude à S. E. le Président João Lourenço, de l'Angola, et à l'ancien Président Uhuru Kenyatta, du Kenya, pour leur attachement indéfectible à la paix dans l'est de la République démocratique du Congo et leurs contributions importantes dans le cadre des processus de Luanda et de Nairobi, respectivement. Nous nous faisons également l'écho de l'appel de S. E. M. Moussa Faki, Président de la Commission de l'Union africaine, qui exhorte toutes les parties à participer aux efforts de paix en cours sous les auspices des processus de Luanda et de Nairobi.

M^{me} Shea (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants d'aujourd'hui et, en particulier, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, M^{me} Keita, de sa direction solide de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), dans un contexte d'escalade claire et délibérée du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo. Je remercie également la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Msuya, et je salue la participation de la Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo à la présente séance.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les hostilités du Rwanda et du Mouvement du 23 mars (M23) contre Goma et leurs attaques contre Sake. Nous appelons de toute urgence à un cessez-le-feu et à la fin des combats, qui ont mis en danger des civils et en ont déplacé des dizaines de milliers d'autres, alors que des centaines de milliers de personnes fuient les combats.

Les États-Unis félicitent les dirigeants de la MONUSCO des mesures robustes qu'ils ont pris pour défendre Sake et Goma contre les avancées du Rwanda et du M23. Nous adressons nos condoléances les plus sincères aux familles de tous les soldats de la paix qui ont perdu la vie au cours des attaques, et nous félicitons l'ensemble du personnel de la MONUSCO pour le courage dont il fait preuve en protégeant les civils pendant l'assaut en cours.

L'utilisation par le Rwanda d'armes et de systèmes de pointe, notamment le brouillage et l'usurpation visant le Système mondial de localisation, a entravé l'action humanitaire et mis en péril la MONUSCO, et elle continue de mettre en danger les personnes fuyant la violence. Ces actions doivent cesser immédiatement. Le recours aveugle à l'artillerie met en danger les civils, vu que les bombes tombent sur des camps de déplacés ou à proximité. Les dirigeants congolais et rwandais, ainsi que les chefs du M23 et d'autres groupes armés, doivent donner expressément l'ordre de ne pas prendre les civils pour cible et de respecter le caractère civil des camps de déplacés.

Il n'y a pas de solution militaire au conflit dans l'est de la République démocratique du Congo. Pour parvenir à une paix durable, toutes les parties doivent tenir les engagements qu'elles ont pris dans le cadre du processus de Luanda, respecter les conditions fixées par le Président angolais Lourenço et revenir à la table de négociation. Nous demandons la mise en service rapide du mécanisme de vérification ad hoc renforcé. Nous appuyons également les efforts de médiation de l'ancien Président Kenyatta auprès du M23. Toutes les parties au conflit doivent respecter le cessez-le-feu en vigueur depuis le mois d'août 2024 et mettre fin aux combats dans les plus brefs délais. Nous appelons tous les partenaires de la région des Grands Lacs à utiliser les outils diplomatiques qui sont à leur disposition pour renforcer ce message. Tous les acteurs doivent également respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo et mettre fin à toute forme d'appui

aux groupes armés, qu'ils soient congolais ou étrangers. Toutes les parties doivent respecter les droits humains et le droit international humanitaire et garantir un accès immédiat et sans entrave aux populations qui ont besoin d'une aide humanitaire.

Les États-Unis demeurent très préoccupés par les conclusions du récent rapport du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo, qui décrit en détail le renforcement d'une administration parallèle, le recrutement forcé et l'exploitation illicite des zones minières dans les territoires contrôlés par le M23 (voir S/2024/969). En outre, une fois de plus, nous condamnons avec la plus grande fermeté les discours de haine et la xénophobie, ainsi que les politiques fondées sur l'appartenance ethnique. Les États-Unis entendent utiliser tous les outils dont ils disposent pour demander des comptes aux personnes qui alimentent le conflit armé, l'instabilité et l'insécurité en République démocratique du Congo.

M. Sekeris (Grèce) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Lacroix, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, M^{me} Keita, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Msuya, des exposés qu'elles nous ont présentés au cours de la séance d'urgence d'aujourd'hui. Je voudrais également saluer la participation de la Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo à la présente séance.

La Grèce félicite la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, M^{me} Keita, et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) des efforts qu'elles continuent de déployer dans des conditions extrêmement difficiles, dans le contexte de l'escalade de la crise dans la région. Nous suivons de près l'évolution de la situation, également par l'intermédiaire de notre ambassade à Kinshasa, puisque des citoyens grecs résident à Goma.

Je voudrais souligner quatre points essentiels.

Premièrement, nous condamnons avec force la récente violation flagrante du cessez-le-feu et la nouvelle avancée du Mouvement du 23 mars (M23) dans le Nord-Kivu qui a suivi. Le M23 doit immédiatement suspendre son expansion territoriale et mettre fin à l'encerclement de la ville de Goma. Les menaces du M23 de s'emparer de Goma sont totalement inadmissibles. En outre, comme le Secrétaire général l'a également indiqué dans sa déclaration d'aujourd'hui, la présence de soldats rwandais sur le sol congolais et leur appui au M23 sont très préoccupants. Nous appelons le Rwanda à cesser son appui au M23 et à retirer ses forces immédiatement, et nous rappelons que la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo doivent être pleinement respectées.

Deuxièmement, par la suite, la paix ne pourra être obtenue sans le retrait des forces rwandaises et la neutralisation des Forces démocratiques de libération du Rwanda par la République démocratique du Congo. Il est plus que jamais impératif que la République démocratique du Congo et, en particulier, le Rwanda s'engagent à respecter le cessez-le-feu, à reprendre sincèrement le dialogue politique et à mettre en œuvre toutes les décisions et tous les engagements convenus dans le cadre du processus de Luanda. Nous félicitons le Président angolais Lourenço de ses efforts constants en faveur de la paix, et nous pensons qu'il mérite l'appui du Conseil. Par principe, mon pays, la Grèce, estime que des solutions pilotées par l'Afrique sont nécessaires pour régler les problèmes africains, et il appuie cette démarche.

Troisièmement, le Conseil devrait se concentrer sur les conditions humanitaires, en particulier dans le Nord-Kivu, qui restent très difficiles. Toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire et garantir un accès humanitaire sans restriction.

Quatrièmement, nous adressons nos condoléances les plus sincères aux familles des soldats de la paix qui ont été tués et aux pays fournisseurs de contingents, à savoir l'Afrique du Sud, le Malawi et l'Uruguay. Nous souhaitons un prompt rétablissement aux soldats blessés. Nous soulignons que les attaques contre les soldats de la paix peuvent constituer des crimes de guerre et que les attaques contre les Casques bleus de la MONUSCO peuvent également être un motif de sanctions.

Enfin, la MONUSCO doit se voir accorder un plein accès et une liberté de circulation pour s'acquitter efficacement de son mandat et répondre aux besoins urgents. La protection des civils et du personnel humanitaire doit rester une priorité absolue.

M^{me} Blokari Drobic (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Lacroix, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, M^{me} Keita, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Msuya, de leurs mises à jour sur la situation très préoccupante dans l'est de la République démocratique du Congo.

Il n'y a pas de mots pour décrire le carnage et la gravité de la situation dont nous sommes témoins au Nord-Kivu à l'heure actuelle. Nous ne devons et ne pouvons pas rester indifférents ou garder le silence face à ce qui se passe.

La Slovénie est profondément alarmée par l'escalade rapide et récente de la violence dans l'est de la République démocratique du Congo. La saisie de vastes territoires, le déplacement de centaines de milliers de civils et les violations flagrantes du droit international sont autant d'atteintes directes à la paix et à la stabilité régionales. Ils compromettent les processus de Luanda et de Nairobi et constituent une violation des accords de cessez-le-feu.

La prise de Minova et de Sake, ainsi que la menace imminente de la prise de Goma, sont profondément alarmantes et ont des conséquences catastrophiques sur le plan humanitaire et de la sécurité. Nous condamnons catégoriquement les agissements du Mouvement du 23 mars (M23) et exigeons la cessation immédiate de toutes les hostilités. Nous demandons à ses membres de mettre fin immédiatement à leurs attaques sur Goma ainsi qu'à toute tentative de s'emparer de quelque partie de la ville que ce soit.

Nous appelons au retrait total et inconditionnel des forces des territoires qu'elles ont saisis. Nous réitérons notre appel pressant au Rwanda afin qu'il cesse immédiatement de soutenir le M23 et qu'il retire complètement ses forces du territoire de la République démocratique du Congo. Toute présence militaire non autorisée en République démocratique du Congo constitue une violation flagrante du droit international, de la Charte des Nations Unies, ainsi que de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo.

Dans le même temps, nous demandons instamment à la République démocratique du Congo de mettre fin à toute coopération avec les Forces démocratiques de libération du Rwanda et d'autres groupes armés, conformément aux engagements qu'elle a pris en vertu du droit international et des accords régionaux. Nous exhortons le Rwanda et la République démocratique du Congo à prendre des mesures énergiques pour détendre leurs relations, renouer le dialogue et accorder la plus haute priorité à la paix, à la stabilité et au bien-être de la région.

Les conséquences des déplacements sont graves. La vulnérabilité accrue des femmes et des enfants confrontés au risque abominable de la violence sexuelle et fondée sur le genre suscite de vives inquiétudes. Nous mettons fermement en garde contre l'aggravation des divisions ethniques, y compris les discours de haine. Nous rappelons à toutes les parties les obligations qui leur incombent et nous les appelons à respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de

l'homme, en garantissant la protection des civils et en s'abstenant de tout acte, y compris l'utilisation d'armes lourdes, qui aurait des conséquences dévastatrices sur les zones densément peuplées, notamment les camps de déplacés.

Nous condamnons sans équivoque et avec la plus grande fermeté les attaques et les menaces contre la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et son personnel, ainsi que contre la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en République démocratique du Congo. Nous pleurons la perte tragique de ceux qui ont consenti le sacrifice ultime et présentons nos condoléances à leurs familles. Nous sommes solidaires des blessés et leur souhaitons un prompt rétablissement. Ces actes ne sont pas seulement un affront aux personnes qui servent la MONUSCO et peuvent constituer des crimes de guerre, mais ils portent également atteinte aux valeurs mêmes de la communauté internationale et à la paix. Leurs auteurs doivent être traduits en justice et amenés à en répondre.

Nous remercions tous les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police pour leur sacrifice et leur contribution à l'action de l'ONU en République démocratique du Congo. Nous leur exprimons notre solidarité en ces temps difficiles.

Il y a un peu plus d'un mois, les 15 membres du Conseil de sécurité ont levé la main à l'unisson pour renouveler le mandat de la MONUSCO (voir S/PV.9824). Ce vote n'a pas une valeur purement symbolique ; il illustre l'engagement pris à l'égard des soldats de la paix, femmes et hommes, et du personnel dont la responsabilité première consiste à protéger les civils et à soutenir les efforts de paix dans l'est de la République démocratique du Congo. Ils mettent leur vie en danger quotidiennement. Aujourd'hui, ces femmes et ces hommes, ainsi que des millions de civils innocents, sont confrontés à des menaces mortelles. Nous pleurons la perte tragique de ceux qui ont consenti le sacrifice ultime, et nous sommes solidaires des autres.

La communauté internationale et le Conseil de sécurité ne peuvent se permettre de rester passifs face à cette crise. Nous avons clairement entendu les appels venus du terrain demandant au Conseil d'envoyer un message clair. Il est de notre responsabilité d'apporter un soutien sans équivoque.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier tous les intervenants qui ont pris la parole aujourd'hui, et plus particulièrement la Représentante spéciale du Secrétaire général Keita pour sa direction inébranlable. Je salue la participation de la Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, S. E. M^{me} Kayikwamba Wagner, ainsi que des représentants du Rwanda, de l'Angola, de l'Uruguay et de l'Afrique du Sud à la présente séance.

Les soldats de la paix et le personnel de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) s'emploient avec courage à exécuter le mandat du Conseil de sécurité dans des circonstances extrêmement difficiles. Le Royaume-Uni réaffirme clairement aujourd'hui que les attaques contre les soldats de la paix des Nations Unies sont absolument inacceptables et peuvent constituer des crimes de guerre. Nous rappelons également que le fait de préparer, d'ordonner, de commanditer ou de commettre des attaques contre des soldats de la paix de la MONUSCO peut constituer un fondement pour des désignations aux fins de sanctions par l'ONU.

Le Royaume-Uni présente ses condoléances aux familles des Casques bleus sud-africains et uruguayens qui ont fait don de leur vie au service de la MONUSCO. Nous souhaitons un bon rétablissement aux soldats de la paix qui ont été blessés. Le Royaume-Uni présente également ses condoléances aux familles de tous les soldats de la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en République démocratique du Congo qui ont perdu la vie en oeuvrant pour la stabilité et la

sécurité en République démocratique du Congo. Ce faisant, nous sommes pleinement conscients que le nombre de morts et de blessés change d'heure en heure. C'est une période critique pour la République démocratique du Congo et la région.

Je voudrais à présent formuler trois observations.

Premièrement, le Royaume-Uni condamne une fois de plus les actes de violence commis par tous les groupes armés, y compris les Forces démocratiques de libération du Rwanda et le Mouvement du 23 mars (M23). Nous sommes profondément préoccupés par l'ampleur et le rythme des récentes avancées du M23 et de la Force de défense rwandaise (FDR) dans l'est de la République démocratique du Congo. En décembre, le Conseil de sécurité a renouvelé le mandat de la MONUSCO (voir S/PV.9824). Au cours des quatre semaines qui se sont écoulées depuis, l'offensive inacceptable du M23 et de la FDR, à travers le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, s'est soldée par la prise de plusieurs villes et villages. Comme nous l'avons entendu, des centaines de milliers de civils ont été déplacés et la violence s'est intensifiée en conséquence.

Nous sommes aussi extrêmement préoccupés par la déclaration du M23 selon laquelle il a l'intention de prendre Goma, une ville où la situation humanitaire est déjà catastrophique. Le nombre croissant de personnes déplacées en raison de l'expansion territoriale du M23 ne fait qu'accroître la pression sur des camps de déplacés surpeuplés et exacerbe les problèmes auxquels sont confrontés les acteurs humanitaires.

Ce matin, le Ministre britannique des affaires étrangères s'est entretenu avec le Président Kagame et a appelé à une désescalade urgente, soulignant la nécessité pour le Rwanda et la République démocratique du Congo de revenir d'urgence à la table des négociations.

Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel que la MONUSCO soit en mesure de s'acquitter de son mandat. Les attaques du M23 contre les soldats de la paix, avec le soutien de la FDR, doivent cesser immédiatement. Ces attaques empêchent la force de s'acquitter de la mission de protection des civils qui lui a été confiée par le Conseil de sécurité. L'usurpation et le brouillage des signaux GPS par le Rwanda, qui entravent les opérations de l'ONU et les opérations humanitaires, doivent également cesser. Nous exhortons toutes les parties à garder à l'esprit les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire.

Enfin, le Royaume-Uni remercie une fois de plus l'Angola pour son rôle de chef de file dans les efforts de médiation. Nous encourageons la République démocratique du Congo et le Rwanda à revenir à la table des négociations et à s'efforcer de réaliser des progrès concrets pour s'acquitter de leurs engagements dans le cadre du concept d'opérations. Il ne peut y avoir de solution militaire. Les combats doivent cesser. Les civils doivent être protégés. Et les parties doivent participer de bonne foi au processus politique.

M^{me} Lassen (Danemark) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Keita de son exposé d'aujourd'hui. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est soumise à une pression énorme. Le Danemark apprécie grandement le leadership et la détermination dont elle continue de faire preuve. Je remercie également la Sous-Secrétaire générale Msuya et, à travers elle, l'ensemble de la communauté humanitaire en République démocratique du Congo, ainsi que le Secrétaire général adjoint Lacroix et le Département des opérations de paix de leur travail inlassable en appui à nos soldats de la paix. Je salue la présence de S. E. M^{me} Thérèse Kayikwamba Wagner, Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, à la présente séance.

Je voudrais tout d'abord exprimer mes plus sincères condoléances, au nom du Danemark, aux familles, aux amis et aux camarades des courageux soldats de la paix qui ont sacrifié leur vie au service de la paix.

À l'heure où nous parlons, le Mouvement du 23 mars (M23), avec le soutien de la Force de défense rwandaise (FDR), avance vers Goma. Le Danemark condamne avec la plus grande fermeté l'offensive menée par le M23 contre Goma et sa récente prise de Minova et de Sake. Les souffrances humaines qu'elles ont causées et qu'elles causeront sont inadmissibles.

Il ne fait aucun doute que cette offensive, ainsi que la présence militaire du Rwanda en République démocratique du Congo, constituent des violations manifestes des modalités convenues dans le cadre du cessez-le-feu, de la Charte des Nations Unies et de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Nous appelons le M23 et la FDR à cesser leurs opérations et à se retirer immédiatement de toutes les zones occupées.

La MONUSCO mène ses activités dans des conditions extrêmement difficiles. Elle est confrontée à une opposition hostile qui brouille les signaux GPS et a recours à des armes de plus en plus sophistiquées. Non seulement cela limite considérablement les opérations de la Mission, mais cela retarde également l'acheminement de l'aide humanitaire et complique l'accès aux populations civiles les plus vulnérables. Que les choses soient très claires : le Danemark déplore, dans les termes les plus énergiques, toute attaque contre les Casques bleus ou le personnel des Nations Unies et leurs partenaires humanitaires. Ces attaques sont inacceptables, constituent une violation du droit international et peuvent constituer des crimes de guerre.

L'est de la République démocratique du Congo est depuis longtemps confronté à une multitude de crises. La situation humanitaire est catastrophique. Face à l'avancée du M23 depuis les zones environnantes, les civils cherchent à se réfugier dans des camps de personnes déplacées à Goma, qui sont surchargés et surpeuplés. Des violences sexuelles et fondées sur le genre généralisées, le recrutement d'enfants, des discours de haine et xénophobes, des exécutions sommaires et d'autres violations persistantes du droit international humanitaire, ainsi que des violations des droits humains et atteintes à ces droits, ont été signalés et largement documentés. Nous exprimons notre vive préoccupation en ce qui concerne la protection des civils. Nous appelons toutes les parties à respecter immédiatement le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Toutes les parties responsables doivent être amenées à répondre de leurs actes et la protection des civils, y compris les défenseurs des droits humains, les journalistes et les membres de la société civile, doit être assurée. Il est urgent de garantir la sécurité de tous les travailleurs médicaux et du personnel humanitaire, notamment dans les camps de déplacés. L'accès humanitaire doit être garanti et des couloirs humanitaires doivent être mis en place. Cela vaut aussi bien pour les personnes qui fuient que pour celles qui restent sur place.

La République démocratique du Congo est confrontée à l'instabilité et au conflit depuis plus de 30 ans. Nous sommes aujourd'hui au bord d'un conflit plus étendu, qui fera des ravages sans précédent, non seulement pour le peuple congolais, mais aussi pour toute la région. Nous exhortons toutes les parties à agir et à collaborer de bonne foi, et à renouveler leur engagement en faveur des processus robustes qui ont été mis en place pour régler le conflit. Nous nous associons aux déclarations du Secrétaire général et nous demandons instamment à la République démocratique du Congo et au Rwanda de rester pleinement engagés dans le processus de Luanda.

Il faut maintenir l'élan dans le cadre des efforts de neutralisation des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et de retrait des forces rwandaises, et mettre rapidement en service le mécanisme de vérification *ad hoc* renforcé. Nous demandons au Rwanda d'envoyer immédiatement ses représentants au mécanisme.

Le Danemark exprime son plein appui au processus de Luanda et au processus de Nairobi.

Nous exhortons le Rwanda à cesser immédiatement d'apporter son appui au M23 et à retirer ses forces, et la République démocratique du Congo à cesser immédiatement de soutenir les FDLR, des comportements qui ont été régulièrement confirmés par le Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo.

L'exploitation illégale des ressources naturelles dans l'est de la République démocratique du Congo est l'un des principaux facteurs d'instabilité dans la région des Grands Lacs. Elle doit cesser. Nous encourageons le Rwanda et la République démocratique du Congo à mener des enquêtes et à poursuivre tous les acteurs et réseaux impliqués.

Pour terminer, à l'heure où nous parlons, le peuple congolais souffre. Ces souffrances ont commencé bien avant cette séance et l'offensive actuelle, et elles ont des causes historiques profondes. Ce peuple attend du Conseil qu'il agisse.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale Bintou Keita, le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix et la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya de leurs exposés.

Au cours des derniers jours, les tensions se sont considérablement aggravées dans l'est de la République démocratique du Congo. Le Mouvement du 23 mars (M23) a lancé des offensives dans le Nord-Kivu, s'emparant de villes clefs telles que Masisi, Minova et Sake, ce qui a fait de nombreuses victimes civiles et entraîné des déplacements de population. Il est choquant que le M23 ait tiré sur des positions de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), causant la mort de trois soldats de la paix des Nations Unies et en blessant beaucoup d'autres. Les contingents de la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en République démocratique du Congo ont également subi de lourdes pertes. La Chine condamne les attaques menées par le M23 contre les civils locaux et les soldats de la paix. Nous exprimons nos condoléances aux familles des soldats de la paix qui ont perdu la vie et notre sympathie aux blessés. Compte tenu de la situation actuelle dans l'est de la République démocratique du Congo, je voudrais insister sur les points suivants.

Premièrement, la Chine exhorte le M23 à mettre immédiatement fin à ses attaques. À l'heure actuelle, le M23 continue de lancer des attaques et annonce ouvertement son intention de prendre le contrôle de Goma, ce qui préoccupe gravement la Chine. La possibilité d'une nouvelle escalade des combats est extrêmement inquiétante. Les actions menées par le M23 constituent une violation grave de l'accord de cessez-le-feu et mettent en péril la paix et la stabilité régionales. La Chine appelle le M23 à respecter l'accord de cessez-le-feu, à cesser de recourir à la force, à se retirer des territoires qu'il a occupés et à revenir sur la voie d'un règlement politique. Toutes les forces extérieures doivent s'abstenir de fournir un appui militaire au M23 et aux autres groupes armés afin d'éviter que la situation ne se détériore davantage.

Deuxièmement, la protection des civils doit être une priorité absolue. Le droit international humanitaire est la règle fondamentale qui doit être respectée. Quels que soient les exigences et les objectifs des attaques armées du M23, elles ne doivent pas être menées au détriment de la vie des civils, et le M23 ne doit pas prendre pour cible des civils et des installations civiles. À l'heure actuelle, un grand nombre de civils ont fui leurs habitations pour chercher refuge ailleurs, et il y a une grave pénurie de fournitures humanitaires. La communauté internationale doit fournir rapidement une aide humanitaire. Le M23 doit veiller à ce que les voies d'acheminement de l'aide humanitaire restent ouvertes et ne soient pas entravées.

Troisièmement, il faut apporter un appui à la MONUSCO dans l'exercice de ses fonctions, conformément à son mandat. La MONUSCO est en première ligne du conflit et s'acquitte de son mandat de maintien de la paix conformément aux résolutions du Conseil. Le M23 ne doit pas menacer la sûreté et la sécurité des soldats de la paix. Les attaques contre les soldats de la paix peuvent constituer des crimes de guerre. La Chine soutient la MONUSCO dans le renforcement de ses mesures défensives à Sake et à Goma, et s'oppose aux actions, telles que le brouillage des signaux GPS, qui entravent l'exécution du mandat de la MONUSCO. Nous appelons également toutes les parties à s'abstenir de diffuser des éléments de désinformation et de désinformation contre la MONUSCO et les soldats de la paix.

Quatrièmement, nous devons soutenir fermement les initiatives de médiation régionales. Dans les circonstances actuelles, il est encore plus urgent d'intensifier les efforts de médiation. Bien que le sommet tripartite ait été reporté, le processus de Luanda reste une plateforme efficace pour régler les problèmes dans l'est de la République démocratique du Congo. La Chine espère que la République démocratique du Congo et le Rwanda resteront engagés sur la voie du dialogue politique, renforceront la communication et parviendront à une solution durable par des moyens pacifiques. La Chine soutient l'Angola et les autres parties concernées qui continuent d'intensifier leurs efforts diplomatiques pour apaiser la situation. Nous espérons que la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, M^{me} Bintou Keita, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Xia Huang, renforceront la coordination et apporteront un soutien accru aux processus de Luanda et de Nairobi.

La Chine réaffirme son plein appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo, ainsi que son soutien aux efforts du Gouvernement de la République démocratique du Congo pour préserver la sécurité nationale. Nous espérons que le Conseil s'exprimera d'une seule voix dès que possible afin de créer des conditions propices à la désescalade de la crise dans l'est de la République démocratique du Congo et au maintien de la stabilité dans la région.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : La délégation pakistanaise vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance d'urgence du Conseil de sécurité. Nous remercions également le Secrétaire général adjoint Lacroix, la Représentante spéciale du Secrétaire général Bintou Keita et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés, qui décrivent une situation alarmante dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous saluons la participation à la présente séance de la Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, ainsi que des représentants du Rwanda, de l'Angola et d'autres pays.

Je voudrais formuler les observations suivantes.

Premièrement, le Pakistan est attaché à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo, conformément aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous déplorons toute intervention étrangère dans ses affaires intérieures. Nous demandons le retrait des forces rwandaises du territoire de la République démocratique du Congo.

Deuxièmement, nous condamnons fermement les attaques menées par le Mouvement du 23 mars (M23) dans le Nord-Kivu et, à présent, dans le Sud-Kivu. Le M23 s'est emparé de Sake et a encerclé Goma, causant d'importantes pertes civiles, et a attaqué les soldats de la paix des Nations Unies et de pays africains, dont plusieurs ont été tués ou blessés. Ces attaques contre des civils et des soldats de la paix des Nations Unies, déployés sous mandat du Conseil de sécurité, constituent des crimes de guerre, et les personnes responsables d'avoir perpétré, soutenu ou parrainé ces attaques doivent être amenées à répondre de leurs actes. Nous exigeons que le M23 cesse immédiatement ses attaques, se retire des zones qu'il occupe et

respecte l'accord de cessez-le-feu du 31 juillet 2024, et qu'il mette fin au brouillage et à l'usurpation du système GPS. Nous adressons nos condoléances à l'Afrique du Sud et à l'Uruguay, ainsi qu'aux familles des soldats de la paix qui ont donné leur vie pour la noble cause du maintien de la paix et de la sécurité.

Troisièmement, nous demandons que des mesures adéquates soient prises d'urgence pour faire face à la crise humanitaire qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo. L'aide doit parvenir à toutes les personnes touchées par l'offensive du M23, et toutes les parties, y compris le M23, doivent garantir l'accès aux civils et aux autres personnes qui ont besoin de cette aide.

Quatrièmement, nous admirons le courage de nos soldats de la paix. Dans le même temps, nous exhortons la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et l'ONU à prendre des mesures immédiates pour garantir la sûreté et la sécurité non seulement des civils, mais aussi du personnel des Nations Unies et des autres unités de maintien de la paix qui se trouvent dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation de la batterie d'artillerie pakistanaise située à Sake et dans les zones adjacentes. Sa position est fortement exposée et elle ne dispose pas de forces d'appui pour se défendre contre les forces du M23. Cette unité doit être rapidement redéployée pour garantir la sécurité de son personnel et de son matériel lourd et coûteux, qui ne doit pas tomber entre les mains de la force rebelle. Le redéploiement permettra également à l'unité de fournir un appui plus efficace aux forces de la République démocratique du Congo. Ce redéploiement doit être effectué immédiatement, tant que cela est encore possible.

Cinquièmement, l'ONU, la MONUSCO et les forces de la République démocratique du Congo doivent élaborer une stratégie militaire efficace pour contrer l'avancée des forces du M23, qui sont plus nombreuses que les forces de la République démocratique du Congo et les soldats de la paix et qui disposent de capacités plus avancées. Nous devons garantir le respect de la MONUSCO et de ses soldats, non seulement dans la région, mais aussi en République démocratique du Congo. Le Pakistan estime que le retrait du Sud-Kivu, d'où se sont retirés les Casques bleus pakistanais, a été précipité et influencé par des considérations politiques. Je dois rappeler que nos contingents étaient parvenus à maintenir la paix et l'ordre dans le Sud-Kivu. Nous devons renforcer la MONUSCO et la doter des capacités nécessaires pour lui permettre de relever les défis auxquels elle est confrontée dans l'est de la République démocratique du Congo. En l'absence de renforts, de matériel et d'un appui politique adéquats, en particulier de la part de la République démocratique du Congo, on ne peut attendre de l'ONU et des autres forces de maintien de la paix qu'elles s'acquittent du mandat difficile qui leur a été confié par le Conseil.

Sixièmement, nous appelons la République démocratique du Congo et le Rwanda à reprendre le dialogue dans le cadre du processus de Luanda, dirigé avec brio par le Président angolais, S. E. M. Lourenço. Des progrès encourageants ont été enregistrés dans ce processus. Nous regrettons que le sommet du 15 décembre n'ait pas eu lieu. Il doit être réorganisé de toute urgence. Les accords conclus dans le cadre du processus de Luanda, à savoir la neutralisation des Forces démocratiques de libération du Rwanda et le retrait des forces rwandaises de la République démocratique du Congo, doivent être maintenus et mis en œuvre, et il faut contrer et éliminer la menace posée par le M23. Nous espérons également que le processus de Nairobi, sous la direction avisée de l'ancien Président du Kenya, M. Kenyatta, permettra d'aboutir à la réconciliation en République démocratique du Congo. Nous apportons notre plein appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs dans les efforts qu'il déploie pour promouvoir le dialogue en vue de régler le conflit qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo.

Enfin, nous exhortons le Conseil de sécurité à s'attaquer à la cause profonde du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo, à savoir l'exploitation illégale de ses ressources naturelles. Il faut pour cela renforcer les mécanismes de contrôle et de traçabilité, en coordination avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo et les partenaires régionaux et internationaux, et avec l'appui et le soutien du Conseil de sécurité.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions Jean-Pierre Lacroix, Bintou Keita et Joyce Msuya de leurs exposés. Nous saluons la participation à la présente séance de la Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, Thérèse Kayikwamba Wagner, ainsi que des représentants du Rwanda, de l'Angola, de l'Afrique du Sud, de l'Uruguay et du Burundi.

Nous sommes profondément préoccupés par l'escalade à laquelle se livre actuellement le Mouvement du 23 mars (M23), et nous la condamnons. C'est avant tout la population civile qui souffre de ces actions. Nous adressons nos condoléances aux familles des citoyens de la République démocratique du Congo décédés. Nous devons maintenant faire face à une nouvelle vague de déplacés. Selon les derniers chiffres de l'ONU, ils sont désormais plus de 400 000. Nombre de ces personnes étaient déjà déplacées et vivaient dans des camps de réfugiés dans des conditions extrêmement difficiles.

Nous sommes particulièrement préoccupés par l'emploi de systèmes d'armes avancés dans la zone des hostilités, ainsi que par l'emploi d'artillerie lourde à proximité d'infrastructures civiles. Nous notons également avec inquiétude la poursuite de l'utilisation de moyens de guerre électronique, ce qui constitue une menace, y compris pour l'aviation civile.

Malheureusement, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a déjà subi des pertes. Nous adressons nos condoléances aux familles des soldats de la paix sud-africains et uruguayens décédés, ainsi qu'aux Gouvernements de ces pays. Nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés des autres contingents. La Russie condamne sans réserve les attaques contre les Casques bleus. À la suite de l'une d'elles, en mars 2022, notre compatriote Alexei Mizyura, un membre haut placé de l'équipe d'observateurs militaires russes, a trouvé la mort. Nous exprimons notre appui et notre gratitude à la MONUCO, à ses dirigeants et à ses soldats de la paix.

Nous exprimons également nos plus sincères condoléances aux familles des soldats de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) d'Afrique du Sud et du Malawi qui sont tombés au combat. La Russie est solidaire des Gouvernements de ces pays et du contingent de la SADC, et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

L'escalade actuelle suite à l'échec du sommet de Luanda fin 2024 montre clairement le prix à payer lorsque les instruments politiques ne fonctionnent pas. Nous appelons à une cessation immédiate des hostilités et demandons instamment au Rwanda et à la République démocratique du Congo de revenir à la table des négociations, sous la médiation de l'Angola, et de réaffirmer leur engagement à respecter leurs obligations mutuelles dans le cadre du processus de Luanda.

Dans le même temps, nous tenons à souligner que de réels progrès sur la voie diplomatique ne seront possibles que lorsqu'il sera mis fin aux relations entre États et groupes armés illégaux. Cela concerne principalement le M23 et les Forces démocratiques de libération du Rwanda. Il appartient au Rwanda et à la République démocratique du Congo de décider si les paramètres de ce processus doivent être définis dans le cadre de la relance du processus de Nairobi ou d'autres initiatives. Toutefois, il est clair qu'il faut, pour cela, une approche globale et une certaine souplesse de la part des deux parties. Tant que cette question n'aura pas été abordée,

il ne sera pas possible de trouver une solution durable et viable pour un règlement politique du conflit. Et cela doit être fait sans tarder si nous voulons éviter le pire.

Il ne faut pas non plus oublier qu'un élément central de la crise est l'exploitation illégale des ressources naturelles congolaises. Ce qui se passe actuellement dans la région de Rubaya, riche en coltan et contrôlée par le M23, n'est un secret pour personne. Il est également bien connu que d'autres groupes et acteurs externes sont impliqués dans cette activité criminelle. Nous savons tous très bien qui ils sont et nous savons qu'ils s'enrichissent en faisant de la contrebande de ressources naturelles entachées de sang depuis l'est de la République démocratique du Congo. Nous sommes convaincus que la lutte pour l'accès aux minerais congolais d'importance stratégique est l'une des raisons de la poursuite de la crise que nous connaissons aujourd'hui.

Nous appelons une fois de plus les pays ayant une influence politique et économique dans la région à en user et à travailler avec les principaux protagonistes. Cela pourrait contribuer à mettre rapidement fin à l'escalade, comme cela a été le cas en 2012 et 2013.

Dans le même temps, nous continuerons de travailler avec les autres membres du Conseil de sécurité pour coordonner une réponse appropriée aux événements qui se déroulent dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous espérons que nous serons en mesure de trouver le langage adéquat qui contribuera à mettre fin aux souffrances de la population civile et à ramener les parties à la table des négociations.

Pour terminer, je souligne que nous ne devons pas oublier que l'instabilité dans la région des Grands Lacs est à bien des égards un héritage de la période coloniale. C'est à cette époque que les puissances coloniales ont posé les bombes à retardement dont la région continue de souffrir.

Nous voyons que les Congolais sont las de ces violences et souhaitent simplement vivre et travailler sur leur propre terre. La Russie, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, fera tout ce qui est en son pouvoir pour nous rapprocher de ce moment tant attendu.

M. Moscoso (Panama) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie le Président du Conseil d'avoir organisé la présente séance d'urgence afin d'aborder la situation alarmante en République démocratique du Congo. Nous saluons la participation de la Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo à la lumière de la situation actuelle. Nous prenons acte, en nous en félicitant, de l'exposé présenté par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), Bintou Keita, dont le rôle moteur est crucial en cette période critique. Nous lui exprimons également notre solidarité face aux menaces dont elle nous a fait part aujourd'hui et que la République du Panama juge inacceptables. Nous remercions aussi le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, et la Sous-Secrétaire générale, Joyce Msuya, de leurs précieuses contributions en ces heures difficiles qui touchent directement des centaines de milliers de personnes déplacées.

Le Panama exprime sa profonde préoccupation face à l'escalade du conflit dans l'est de la République démocratique du Congo, marquée par les récentes avancées du groupe rebelle Mouvement du 23 mars (M23) dans le Nord-Kivu, qui a encore aggravé une situation déjà fragile sur le plan de la sécurité et de l'aide humanitaire. La récente offensive du 23 janvier a intensifié le déplacement massif de civils vers Goma et causé des pertes irréparables, notamment le décès tragique du Gouverneur militaire du Nord-Kivu, le général de division Peter Cirimwami. Les avancées du M23, ainsi que la consolidation d'administrations locales de facto, constituent non seulement une grave menace pour la stabilité de la région, mais remettent aussi

directement en question les efforts internationaux de médiation et de paix, tels que ceux déployés dans le cadre des processus de Luanda et de Nairobi.

Nous condamnons fermement les actions du M23 et de tous ceux qui alimentent directement ou indirectement cette crise. Il est urgent que tous les acteurs agissent de manière responsable et cessent immédiatement toute forme de soutien aux groupes armés. Dans le cas contraire, les souffrances du peuple congolais iront s'aggravant.

Ces événements mettent également en péril la vie du personnel des Nations Unies et limitent sa capacité à s'acquitter efficacement de son mandat. Dans ce contexte, il est essentiel que le Conseil renforce son soutien à la MONUSCO et parle d'une seule voix, garantissant les ressources et l'appui nécessaires pour répondre aux défis actuels et protéger les populations les plus vulnérables. Nous rejetons et condamnons énergiquement les attaques perpétrées contre le personnel des Nations Unies. De même, nous regrettons profondément les pertes tragiques de vies humaines parmi les Casques bleus dans les récents affrontements survenus dans la province du Nord-Kivu, en République démocratique du Congo. Nous exprimons notre plus profonde solidarité et nos condoléances aux Gouvernements et aux peuples sud-africains, malawiens et uruguayens pour ces pertes humaines irréparables. Nous sommes également aux côtés des familles endeuillées en cette période difficile.

Nous rendons hommage à la bravoure et au sacrifice de celles et ceux qui, faisant preuve d'un dévouement exemplaire, se consacrent à la noble mission de la préservation de la paix et de la sécurité internationales. Nous saluons et remercions les pays qui fournissent des contingents à la MONUSCO, contribuant ainsi au mandat de protection des civils et de promotion de la stabilité dans le pays.

Nous appelons d'urgence toutes les parties à respecter pleinement le cessez-le-feu, à cesser immédiatement les hostilités et à honorer les engagements qu'elles ont pris dans le cadre des processus de Nairobi et de Luanda. Nous réaffirmons également qu'il est urgent de reprendre les négociations dans le cadre du processus de Nairobi, en reconnaissant qu'un dialogue inclusif entre tous les acteurs concernés est essentiel si nous voulons parvenir à une solution politique durable.

Pour terminer, le Panama réaffirme son engagement ferme et indéfectible en faveur de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Nous sommes convaincus qu'une approche globale et coordonnée, conjuguant le leadership des mécanismes régionaux au soutien décisif du Conseil, est indispensable pour mettre fin à la violence et soulager les souffrances du peuple congolais.

Le temps presse. Nous ne pouvons pas permettre que les promesses de paix disparaissent sur fond d'inaction. Aujourd'hui, plus que jamais, il est impératif que la communauté internationale redouble d'efforts pour renforcer la capacité opérationnelle de la MONUSCO. L'histoire ne jugera pas nos intentions, mais nos actes. Ce n'est que par un engagement ferme et des actions concrètes que nous pourrions préparer le chemin de la paix.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance d'urgence. Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Keita, le Secrétaire général adjoint Lacroix et la Secrétaire générale adjointe Msuya de leurs exposés qui tombent à point nommé. Je salue la participation de la Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, S. E. M^{me} Kayikwamba Wagner, ainsi que des représentants du Rwanda, de l'Angola, de l'Uruguay, de l'Afrique du Sud et du Burundi à la présente séance.

Avant toute chose, la République de Corée exprime ses plus sincères condoléances et sa sympathie aux familles et aux pays endeuillés de tous les soldats de la

paix qui ont sacrifié leur vie dans l'accomplissement de leur mandat. Nous souhaitons un prompt et complet rétablissement à tous les blessés.

Je voudrais souligner quatre points aujourd'hui, compte tenu des événements dévastateurs survenus sur le terrain.

Premièrement, nous condamnons avec la plus grande fermeté l'offensive en cours du Mouvement du 23 mars (M23) au Nord-Kivu et exigeons qu'il cesse immédiatement ses attaques injustifiables. Les tentatives du M23 de s'emparer de Goma, une ville d'environ 2 millions d'habitants, en avançant sur trois axes différents, ont intensifié les souffrances des civils. Rien que la semaine dernière, alors que le groupe étendait de 11 % le territoire qu'il contrôle, le nombre de personnes déplacées a doublé pour atteindre 400 000. Ces actions violent clairement le cessez-le-feu établi dans le cadre du processus de Luanda, provoquant inévitablement des mesures de rétorsion de la part des Forces armées de la République démocratique du Congo. L'établissement par le M23 d'une administration parallèle sur le territoire de la République démocratique du Congo constitue également une violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays. Ces actions doivent cesser immédiatement.

Deuxièmement, le Rwanda doit mettre un terme à toute forme de soutien au M23, et les forces militaires étrangères non autorisées doivent se retirer sans délai de la République démocratique du Congo. Sinon, les conséquences n'entraîneront que davantage de violence et d'instabilité, non seulement dans l'est de la République démocratique du Congo, mais aussi dans l'ensemble de la région des Grands Lacs. En outre, l'implication des forces burundaises et autres, associée à l'ouverture de nouveaux fronts au Sud-Kivu, d'où s'est déjà retirée la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), accroît considérablement le risque que cette crise qui s'aggrave rapidement ne dégénère en un conflit régional de grande ampleur.

Troisièmement, la sûreté et la sécurité des soldats de la paix doivent être considérées comme une priorité absolue dans l'exécution de leur mandat. Dans ce contexte, nous condamnons fermement les attaques contre les positions et les bases de la MONUSCO et de la mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en République démocratique du Congo, qui ont déjà fait de nombreuses victimes. Le recours au brouillage et à l'usurpation du Système mondial de localisation (GPS), ainsi que le déploiement de missiles sol-air, sont particulièrement alarmants. Des rapports crédibles impliquant le Rwanda dans ces actes hostiles sont profondément troublants. Ces actions compromettent gravement la sûreté et la sécurité des forces de maintien de la paix des Nations Unies et entravent considérablement la capacité de la MONUSCO à s'acquitter de son mandat essentiel de protection des civils. Nous saisissons cette occasion pour rappeler que les attaques contre les soldats de la paix peuvent constituer des crimes de guerre et que la participation à de tels actes justifie l'application de sanctions conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

Quatrièmement, nous appelons la République démocratique du Congo et le Rwanda à reprendre le dialogue et à mettre pleinement en œuvre les engagements qu'ils ont pris dans le cadre du processus de Luanda. Le report du sommet tripartite prévu en décembre nous a déçu, mais il ne doit pas remettre en cause les progrès réalisés jusqu'à présent. Nous reconnaissons les intérêts divergents de la République démocratique du Congo et du Rwanda, mais une nouvelle escalade des tensions est tout simplement inacceptable. De nombreuses vies sont en jeu.

Nous réaffirmons notre soutien indéfectible au Président Lourenço de l'Angola et à ses importants efforts de médiation. Tous les engagements pris dans le cadre du processus de Luanda doivent être respectés, y compris la neutralisation des Forces

démocratiques de libération du Rwanda et le désengagement des forces. L'opérationnalisation du mécanisme de vérification ad hoc renforcé est essentielle pour garantir le strict respect du cessez-le-feu.

Pour terminer, alors que nous sommes à deux doigts d'une violence et d'une instabilité accrues dans l'est de la République démocratique du Congo, ma délégation réitère son appel urgent à la désescalade et demande à toutes les parties de s'éloigner du précipice.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Thérèse Kayikwamba Wagner, Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la Francophonie de la République démocratique du Congo.

M^{me} Kayikwamba Wagner (République démocratique du Congo) : Qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement et du peuple de la République démocratique du Congo, d'exprimer nos remerciements pour la convocation de cette séance dans un si bref délai. Nous saluons l'engagement de la présidence algérienne du Conseil et reconnaissons la contribution des États-Unis lors de la précédente présidence. Nous exprimons également notre gratitude au Secrétaire général, S. E. António Guterres, et saluons les contributions essentielles de M^{me} Bintou Keita, M. Jean-Pierre Lacroix et M^{me} Joyce Msuya, dont les efforts soutiennent la paix et la sécurité dans notre pays.

Avant de poursuivre mon intervention, je souhaiterais marquer une pause pour rendre hommage au sacrifice ultime consenti au cours des dernières 72 heures par les soldats de la paix de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) en République démocratique du Congo. J'honore également la bravoure des Forces armées de la République démocratique du Congo et la mémoire des populations congolaises civiles martyrisées par le Rwanda.

L'histoire nous convoque aujourd'hui, ici, dans cette enceinte où se scelle le destin des nations. Elle ne tolère ni l'indifférence ni l'hésitation. Ce que traverse la République démocratique du Congo n'est pas un conflit parmi d'autres, mais une agression délibérée et méthodique contre un État souverain, une violation flagrante des principes fondateurs de l'Organisation et une atteinte intolérable à la paix et à la sécurité internationales. La République démocratique du Congo attend légitimement du Conseil qu'il agisse avec fermeté et diligence pour protéger la paix et la sécurité internationales, et imposer le droit international, un pouvoir qui lui est exclusivement conféré par la Charte des Nations Unies.

En cet instant même, alors que je me tiens devant le Conseil de sécurité, une attaque d'une gravité inouïe se déroule sous les yeux du monde. De nouvelles troupes rwandaises ont franchi les bornes 12 et 13 du poste frontalier séparant Goma de Gisenyi, pénétrant sur notre territoire en plein jour, dans une violation ouverte et délibérée de notre souveraineté nationale. C'est une agression frontale, une déclaration de guerre qui ne se cache plus derrière des artifices diplomatiques.

À Goma, les Forces armées de la République démocratique du Congo, soutenues par les troupes des Nations Unies et de la SADC, défendent la ville et sa population sur plusieurs fronts, avec la bravoure et la détermination que seule la juste et noble cause de défendre son droit légitime d'exister peut insuffler. Mais ce combat ne se limite pas au champ de bataille : plus de 3 millions de civils ainsi que des humanitaires sont pris en otage par les agresseurs, utilisés comme des boucliers dans une stratégie cynique de terreur et de chaos.

Les signes ne trompent pas : le Rwanda se prépare à orchestrer un carnage à ciel ouvert, avec une brutalité qui rappelle les heures les plus sombres de notre histoire.

Il est impératif que les combats cessent immédiatement. Chaque heure qui passe rapproche notre région d'une tragédie d'une ampleur insoutenable. Nous refusons de

voir se répéter le cauchemar de 1996, ce chapitre sombre de l'histoire africaine que nous pensions clos.

Aujourd'hui, les victimes ne sont pas seulement congolaises. Cette attaque est dirigée contre l'Afrique tout entière, que dis-je, contre l'humanité tout entière. Les balles rwandaises frappent indistinctement les Sud-Africains, les Tanzaniens, les Malawiens, les Burundais, ces frères africains venus pour la paix.

Et que dire des membres du Conseil ? Cette agression ne vise pas seulement la République démocratique du Congo. Elle est dirigée contre eux, contre leur mission, contre leurs soldats de la paix qu'ils ont mandatés pour protéger, et non pour être pris pour cible.

Je tiens à être claire : chaque minute qui passe sans action décisive du Conseil est une victoire pour l'agresseur. Chaque hésitation fragilise la crédibilité des Nations Unies et condamne des innocents à l'indicible. Le monde regarde le Conseil. Il est temps d'agir.

Depuis le 6 janvier, la Force de défense rwandaise (RDF) et ses supplétifs du M23 intensifient leurs attaques, en violation flagrante du cessez-le-feu du 4 août 2024, occupant des localités stratégiques telles que Katale, Lushebere et Masisi Centre, avant de progresser vers Bweremana, Minova et Kalungu. Ces attaques aggravent une situation humanitaire déjà catastrophique, provoquant le déplacement de millions de Congolais et visant à chasser les civils de leurs foyers pour établir une administration parallèle et modifier la configuration de la région. À Goma, la RDF a délibérément coupé les lignes d'approvisionnement en électricité et en eau, bloqué les routes d'accès stratégiques et utilisé des brouilleurs GPS, mettant en danger les vols civils et humanitaires.

Le 19 janvier, l'hôpital de Médecins Sans Frontières à Masisi Centre a été frappé par une roquette, blessant deux humanitaires. Ces actes, comme les attaques répétées contre les camps de déplacés, illustrent une violation manifeste du droit international humanitaire et révèlent l'objectif de la RDF et du M23 : semer la terreur et paralyser l'assistance humanitaire.

Nous mettons en garde contre le piège du prétexte fallacieux avancé par le Gouvernement rwandais, qui brandit la protection d'une de nos nombreuses minorités comme justification de son ingérence. La réalité est toute autre. Aujourd'hui, dans les camps de déplacés congolais, les victimes sont de toutes les ethnies, y compris des Tutsis congolais, qui subissent le même sort tragique que leurs concitoyens face à la violence de la RDF et du M23. Alors que nous faisons face à cette catastrophe humanitaire, il est clair que cette crise est directement liée au pillage économique de notre pays.

Le dernier rapport (voir S/2024/969) du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo révèle l'ampleur du pillage orchestré par le Rwanda. Chaque mois, plus de 150 tonnes de coltan sont illégalement extraites et acheminées vers le Rwanda, où elles sont frauduleusement étiquetées pour l'exportation. Ce commerce illicite compromet la souveraineté de la République démocratique du Congo et finance directement les activités militaires de la RDF et du M23.

À Rubaya, le site le plus grand d'exploitation de coltan de la région, la RDF et le M23 ont établi une administration parallèle, exploitant nos ressources et imposant leur contrôle sur les populations locales en toute impunité. Ces activités doivent être sanctionnées.

Cependant, cette exploitation illégale n'est qu'un aspect de l'agression menée par le Rwanda. Depuis le début de leur campagne de terreur en 2022, la RDF et le M23 ont systématiquement ciblé les forces de maintien de la paix. Le 24 janvier, le

Général Major Peter Cirimwami Nkuba, gouverneur militaire du Nord-Kivu, a été lâchement assassiné par la RDF alors qu'il commandait sur la ligne de front.

Le 25 janvier, neuf soldats sud-africains, trois soldats du Malawi et un soldat uruguayen ont été tués dans des affrontements avec le Rwanda et le M23. Un char des Nations Unies a été incendié, marquant un nouveau seuil dans l'hostilité ouverte envers les institutions multilatérales. Par ailleurs, une compagnie de Casques bleus tanzaniens à Kanyabayonga reste jusqu'à présent encerclée et coupée de tout approvisionnement par la RDF et le M23.

Le dernier rapport du Groupe d'experts révèle également l'utilisation par la RDF et ses supplétifs d'un arsenal sophistiqué : missiles sol-air, mortiers guidés par GPS et missiles antichars. Ces violations flagrantes du régime d'embargo sur les armes et du droit international humanitaire menacent gravement la paix et la sécurité de la région des Grands Lacs. Ces trois dimensions – humanitaire, économique et sécuritaire – révèlent une réalité incontestable : une agression systématique et coordonnée contre la République démocratique du Congo par le Rwanda.

Le processus de Luanda, conçu pour offrir un cadre de résolution pacifique, a été saboté par l'intransigeance du Rwanda. Chaque engagement pris à Luanda a été piétiné, à commencer par le cessez-le-feu du 4 août. Aussi, depuis l'établissement du mécanisme de vérification *ad hoc* renforcé à Goma le 5 novembre 2024, le Rwanda n'a jamais envoyé ses trois experts militaires pour superviser la mise en œuvre dudit cessez-le-feu. Je rappelle aux membres du Conseil que lors de notre dernière séance du 8 décembre 2024 dans cette salle, le Représentant permanent du Rwanda avait affirmé que les experts étaient en route pour Goma. Aujourd'hui, 82 jours plus tard, ils ne sont toujours pas arrivés.

Le 15 décembre 2024, le Rwanda a sciemment saboté le sommet convoqué par le facilitateur du processus de Luanda, S. E. le Président João Lourenço, en ignorant son invitation. Et le 23 janvier, le Président du Rwanda a surpris le monde entier en sollicitant la médiation de la Türkiye, s'éloignant ainsi des principes de « solutions africaines aux problèmes africains ».

Malgré ce mépris flagrant affiché par le Rwanda pour le processus de Luanda, la République démocratique du Congo reste pleinement engagée et réitère sa confiance en S. E. le Président João Lourenço. Ce processus, endossé par l'Union africaine, demeure le seul cadre légitime pour une solution politique au conflit entre la République démocratique du Congo et le Rwanda.

Ce cadre, exclusivement interétatique, ne saurait inclure des acteurs non étatiques ni les élever au même rang que des États souverains. La République démocratique du Congo rejettera toute tentative d'inclusion du M23 dans le processus de Luanda, l'orientant plutôt vers son cadre légitime : le processus de Nairobi, sous la facilitation de S. E. M. Uhuru Kenyatta. La République démocratique du Congo renouvelle toute sa confiance en lui et rejette toute tentative visant à diluer les efforts de médiation.

Malgré les alertes répétées du Gouvernement congolais depuis trois ans, le Conseil est resté passif. Le Conseil ne peut se contenter de déclarations de préoccupation ou de rester simplement saisi de la question. Son mandat, son devoir, est de protéger la paix et la sécurité internationales, de défendre la vie humaine sans distinction d'origine, de race, de religion ou de genre. Le Conseil est le garant de l'espoir et de la foi en des jours meilleurs : des jours de paix, de développement et de prospérité.

C'est pourquoi nous appelons le Conseil à agir de manière décisive et immédiate, conformément aux preuves accablantes fournies par le dernier rapport du Groupe d'experts. Voici les actions concrètes que nous exigeons.

Le Conseil de sécurité doit ordonner immédiatement la fin des hostilités par le Rwanda et exiger le retrait immédiat des troupes rwandaises présentes sur le territoire congolais. Le Conseil de sécurité doit imposer des sanctions ciblées, incluant le gel des avoirs et l'interdiction de voyager, non seulement contre les membres identifiés de la chaîne de commandement de la RDF, mais aussi contre les décideurs politiques responsables de cette agression. Le Conseil de sécurité doit imposer un embargo total sur les exportations de tous les minerais étiquetés comme rwandais, en particulier le coltan et l'or, afin de mettre fin à l'exploitation illégale des ressources naturelles de la République démocratique du Congo. Le Conseil de sécurité doit révoquer immédiatement le statut du Rwanda en tant que contributeur de troupes aux missions de paix des Nations Unies. Il est inconcevable que ce même pays qui contribue aux missions de la paix des Nations Unies est celui qui participe maintenant, activement et directement, aux attaques contre des soldats de la paix. Finalement, le Conseil de sécurité doit instaurer un régime de notification systématique pour toute vente et tout transfert d'armes au Rwanda par des États Membres ou des entités privées. Cela garantira que ces armes ne soient pas utilisées pour équiper des groupes armés sous embargo, tels que le M23.

Le Conseil est à un tournant majeur. L'indécision et l'inaction ne peuvent plus être tolérées face à une crise qui menace de plonger notre pays et la région dans un chaos absolu. Chaque jour de retard alimente l'agresseur et affaiblit les principes mêmes qui fondent l'Organisation. Nous appelons donc le Conseil à utiliser pleinement l'ensemble des dispositions et mesures prévues par le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, afin de préserver la paix et de protéger la souveraineté de la République démocratique du Congo.

Le peuple congolais nourrit une aspiration profonde : celle de vivre en sécurité, de bâtir un avenir prospère et de contribuer activement, aux côtés des nations du monde, à un ordre international fondé sur le respect du droit et des principes de justice. Cette aspiration ne sera pas étouffée.

Nous demandons au Conseil d'écrire une nouvelle page de courage et d'engagement : une page où les valeurs de multilatéralisme et de solidarité priment sur l'indifférence et le calcul. L'histoire se souviendra des décisions des membres du Conseil aujourd'hui, comme elle se souviendra de notre lutte incessante pour la paix, la dignité et la souveraineté.

Et à ceux qui oseraient justifier l'injustifiable, nous disons ceci : il n'y a aucune place, dans ces salles dédiées à la paix mondiale, pour des discours qui cherchent à excuser le péché impardonnable de sacrifier des vies innocentes. Le respect dû aux centaines de milliers de vies en jeu exige le silence face à l'évidence.

Face à l'adversité, le peuple congolais se distingue par une résilience, une dignité et une détermination qui imposent le respect. Ce courage exemplaire, porté par le désir de vivre en sécurité, de bâtir un avenir prospère et de contribuer à un ordre international juste, témoigne de la grandeur de la République démocratique du Congo. Cette force inébranlable ne sera jamais brisée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Rwanda.

M. Rwamucyo (Rwanda) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier la présidence algérienne du Conseil de sécurité de sa direction avisée du Conseil en ce mois de janvier. Nous remercions également l'Algérie d'avoir organisé cette importante séance.

Je salue la présence dans cette salle de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, M^{me} Bintou Keita, du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, et de la

Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M^{me} Joyce Msuya, et je prends note de leurs exposés. Je salue également la présence de la Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo et la participation à la présente séance des représentants de l'Angola, de l'Uruguay et du Burundi et de la représentante de l'Afrique du Sud.

Le Rwanda regrette la détérioration de la situation de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo. La crise actuelle aurait pu être évitée si le Gouvernement de la République démocratique du Congo avait montré qu'il était véritablement attaché à la paix. La République démocratique du Congo dispose de tous les outils nécessaires pour parvenir à un règlement durable du conflit en cours.

La communauté internationale a placé de grands espoirs dans les processus de paix de Luanda et de Nairobi, destinés, d'une part, à rétablir de bonnes relations entre le Rwanda et la République démocratique du Congo et, d'autre part, à promouvoir le dialogue intercongolais en s'attaquant aux causes profondes du conflit. Il s'agit notamment des défaillances de gouvernance persistantes en République démocratique du Congo, ainsi que de la présence de plus de 250 groupes armés nationaux, dont le Mouvement du 23 mars (M23), et de 14 groupes armés étrangers, dont les génocidaires Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et bien d'autres encore.

Le processus de Luanda, qui a été relancé en mars 2024, a franchi des étapes importantes. Le 31 juillet 2024, les trois Ministres sont convenus d'un cessez-le-feu entre les parties belligérantes à Luanda, qui est entré en vigueur le 4 août 2024. Le cessez-le-feu a plus ou moins tenu, malgré des escarmouches occasionnelles, jusqu'au mois d'octobre 2024.

Depuis octobre 2024, le Gouvernement de la République démocratique du Congo et ses forces armées, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), ont décidé de militariser davantage l'est de la République démocratique du Congo en y déployant des armes lourdes, notamment des drones d'attaque, et ont déployé des soldats supplémentaires le long de notre frontière, notamment 10 000 soldats burundais.

En conséquence et en violation du cessez-le-feu, les FARDC ont décidé d'intensifier leurs opérations militaires en attaquant les positions du M23, qui a riposté et pris davantage de territoires. Nous regrettons que la communauté internationale ait choisi, hélas, de condamner le M23 pour avoir étendu ses territoires sans condamner la coalition militaire des FARDC pour avoir violé le cessez-le-feu. Le cessez-le-feu a été conclu entre toutes les parties belligérantes, qui auraient donc toutes dû le respecter.

Pire encore, l'armée congolaise place des armes lourdes et de l'artillerie lourde dans des zones fortement peuplées, notamment à proximité immédiate des camps de déplacés, faisant fi des avertissements d'organisations humanitaires internationales telles que le Comité international de la Croix-Rouge et Médecins Sans Frontières. Ces agissements ont entraîné des pertes regrettables de vies innocentes. Qui plus est, cette artillerie lourde a été utilisée pour bombarder et pilonner sans discernement les territoires contrôlés par le M23. La plupart des bombardements ont visé des zones densément peuplées, entraînant des pertes en vies humaines et la destruction de moyens de subsistance et d'habitations.

Après le report du sommet de Luanda du 15 décembre 2024, la situation s'est aggravée sur le terrain en raison de l'obsession de la République démocratique du Congo pour une solution militaire au conflit. Donner la priorité à la militarisation du conflit au lieu d'adhérer aux mécanismes régionaux mis en place pour favoriser une solution durable issue du dialogue a fait que le conflit a continué de s'aggraver, ce qui a conduit à la situation actuelle.

Dans le cadre du processus de Luanda, un accord au niveau ministériel a été conclu sur un concept des opérations pour neutraliser les FDLR, une milice génocidaire visée par des sanctions de l'ONU et des États-Unis, et lever les mesures défensives prises par le Rwanda le long de cette frontière commune.

Les FDLR, qui représentent une menace directe pour la sécurité et l'intégrité territoriale du Rwanda, sont composées de ce qu'il reste des auteurs du génocide de 1994 contre les Tutsis, qui a fait plus d'un million de morts. Depuis des décennies, les FDLR ont trouvé refuge en République démocratique du Congo, où elles recrutent des combattants, influencent les élites locales corrompues et diffusent leur idéologie génocidaire anti-Tutsis au sein des communautés congolaises. Cela a conduit à un nettoyage ethnique et à la persécution de ces communautés locales, avec pour résultat que des centaines de milliers de personnes sont aujourd'hui dispersées en tant que réfugiés dans la région et d'autres dans des camps de déplacés. Aujourd'hui, les FDLR sont même passées du statut de force supplétive à celui d'allié stratégique du Gouvernement de Kinshasa.

Le projet d'accord dans le cadre du processus de Luanda, qui devait être approuvé et signé au sommet du 15 décembre 2024, recensait trois problèmes de sécurité clairement définis, y compris par le médiateur. Les trois préoccupations clairement définies en matière de sécurité étaient la question des FDLR, les mesures défensives du Rwanda et la question du M23.

Le concept des opérations sur lequel les trois Ministres se sont mis d'accord le 25 novembre 2024 a répondu aux deux premières préoccupations en mettant en place un calendrier pour la neutralisation des FDLR et la levée des mesures défensives du Rwanda. Seule la question du M23 n'avait pas encore été réglée.

Alors que les deux pays prenaient part à des discussions à Luanda sur un plan pour la neutralisation des FDLR, la situation sur le terrain était différente. Depuis la première réunion ministérielle du 21 mars 2024, au cours de laquelle la République démocratique du Congo avait accepté d'élaborer un plan pour la neutralisation des FDLR, la collaboration entre les FDLR et le Gouvernement de Kinshasa s'était intensifiée. À l'heure où nous parlons, elle est plus intense qu'à tout autre moment de l'histoire récente. Comme je l'ai déjà dit, les FDLR sont devenues un allié des Forces armées de la République démocratique du Congo.

Le 25 novembre 2024, alors que les trois Ministres étaient occupés à signer le concept des opérations à Luanda, trois réunions de haut niveau entre les commandants des FARDC et des FDLR ont eu lieu le jour même à Goma. Cela montre le contraste saisissant entre l'image que la République démocratique du Congo veut donner à la communauté internationale, à savoir celle d'un pays de bonne foi, et le manque de volonté politique dont elle fait preuve sur le terrain pour mettre fin à son alliance stratégique avec les FDLR.

En dépit du fait qu'au départ, la République démocratique du Congo était d'accord pour entamer un dialogue dans le cadre du processus de Nairobi, la Ministre de la République démocratique du Congo a catégoriquement refusé, pendant neuf heures, l'inclusion de tout engagement en faveur du dialogue entre la République démocratique du Congo et le M23. Par conséquent, étant donné qu'il s'agissait du seul point à l'ordre du jour, la seule solution était de reporter le sommet, le Rwanda n'étant pas intéressé par une séance de photo. Si les chefs d'État devaient se rendre au Rwanda pour participer au sommet, c'était pour examiner une question inscrite à l'ordre du jour, à savoir la signature d'un accord. Étant donné qu'il n'y avait pas d'accord à signer, le sommet n'avait pas de raison d'être, et la seule chose à faire était de le reporter jusqu'à ce que l'on se soit mis d'accord sur toutes les questions.

La récente militarisation de la République démocratique du Congo, y compris la formation d'une coalition plus large impliquant les FARDC, les FDLR, le Wazalendo,

10 000 soldats burundais, 1 600 mercenaires européens et la mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en République démocratique du Congo, représente une menace sans précédent pour la sécurité du Rwanda.

Depuis deux ans, le Président de la République démocratique du Congo, M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'est publiquement engagé à provoquer un changement de régime au Rwanda. C'est une question très sérieuse pour nous. Un chef d'État qui déclare un changement de régime dans un autre pays est une affaire à ne pas prendre à la légère. Cette rhétorique, associée à la présence militaire importante de la coalition à la frontière du Rwanda, est déstabilisante et inacceptable.

Le Rwanda note également avec déception que la communauté internationale n'a pas condamné l'utilisation de mercenaires étrangers dans ce conflit, malgré les violations manifestes de la Convention de l'Organisation de l'unité africaine de 1977 sur l'élimination du mercenariat en Afrique et de la Convention internationale de 1989 contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires, en particulier par des acteurs étatiques. L'arrestation d'un chef mercenaire roumain, Horatiu Potra, en décembre 2024, souligne la gravité de cette question, mais aucune mesure digne de ce nom n'a été prise et aucune condamnation n'a été émise par le Conseil ou l'Union européenne.

Je voudrais souligner les préoccupations du Rwanda concernant le rôle que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) joue actuellement dans l'est de la République démocratique du Congo. Mais tout d'abord, je voudrais être clair et préciser que le Rwanda n'est pas hostile à la MONUSCO et que personne ne doit porter atteinte aux soldats de la paix. Mais les faits sont têtus et parlent d'eux-mêmes.

Les préoccupations du Rwanda sont triples.

Premièrement, la Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), devenue ensuite MONUSCO, a été déployée pour la première fois en République démocratique du Congo en 1999. Vingt-six années se sont écoulées depuis. La résolution 1279 (1999), qui a autorisé le déploiement de la MONUC, et toutes les résolutions subséquentes, y compris la résolution 1925 (2010), qui l'a transformée en MONUSCO, lui ont toutes donné un mandat clair pour neutraliser les FDLR. Malheureusement, avec la présence de la MONUSCO dans l'est de la République démocratique du Congo, la situation en matière de sécurité n'a fait que se détériorer.

Deuxièmement, en outrepassant son mandat de maintien de la paix et de protection des civils, la MONUSCO a rejoint une coalition plus large dont l'objectif est clairement énoncé : opérer un changement de régime au Rwanda, qui est un État Membre de l'Organisation des Nations Unies. En effet, la coalition mise sur pied par la République démocratique du Congo, qui comprend toutes les forces que j'ai citées, a reçu un mandat clair du Président Tshisekedi Tshilombo pour agir en faveur d'un changement de régime, puisqu'il a rassemblé cette force à cette fin. Nous prenons cette question très au sérieux.

Troisièmement, les opérations de la MONUSCO apportent un soutien aux FDLR, un groupe sanctionné par l'ONU, et à des mercenaires européens, en violation de la Convention des Nations Unies de 1989. C'est inacceptable et la MONUSCO risque d'être entraînée dans un conflit où elle serait une force belligérante. La MONUSCO devrait concentrer ses ressources et ses contingents sur la protection des civils, en particulier ceux qui se trouvent dans les camps de personnes déplacées, au lieu de se battre aux côtés de cette coalition. C'est très important parce qu'elle a un mandat très clair, qui ne doit pas être modifié en particulier en raison du risque posé par certaines de ces forces, telles que les groupes Wazalendo et les FDLR, qui ont commis d'énormes atrocités dans l'est de la République démocratique du Congo. Par

conséquent, une force internationale dont nous sommes tous membres ne devrait pas être associée aux activités de ces groupes armés si négatifs qui ont été sanctionnés.

Je répète que le Rwanda soutient la MONUSCO et n'a aucun problème avec elle, à l'exception des trois questions que je viens d'évoquer.

La situation à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui n'est une surprise pour personne. C'est la même qu'il y a 12 ans. C'est le résultat d'une mauvaise gestion par la République démocratique du Congo d'un problème complexe. La communauté internationale a également sa part de responsabilité en étant totalement insensible aux causes profondes du problème et en permettant à des acteurs légitimes d'agir en dehors de leur mandat. La situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui est exactement la même qu'en 2012 et 2013. À l'époque, aucune solution politique n'a été trouvée pour remédier aux causes profondes du problème.

Nous sommes à la croisée des chemins. Nous devons trouver les moyens de revenir aux processus diplomatiques et politiques qui sont axés sur des solutions pratiques. Le Rwanda est d'avis que de telles solutions pourraient impliquer des acteurs supplémentaires, principalement basés en Afrique, en partenariat avec la communauté internationale. Nous sommes attachés au processus régional, au processus de Luanda et au dialogue pacifique afin de régler cette question, et nous sommes prêts à continuer de participer à un processus pacifique parce que nous sommes fermement convaincus qu'il n'y a pas de solution militaire à ce problème. Il doit être résolu politiquement, diplomatiquement et avec l'appui de tous les partenaires agissant de concert.

Toutefois, pour que ces efforts soient couronnés de succès, la République démocratique du Congo doit jouer un rôle utile. Après tout, il s'agit d'un problème congolais dont la République démocratique du Congo cherche à externaliser la solution. La solution à ce problème ne peut être externalisée. La République démocratique du Congo doit se l'approprier et faire montre de volonté politique, en examinant les causes profondes du conflit de manière globale et en s'y attaquant. Les partenaires peuvent apporter leur soutien, mais ils ne peuvent pas régler ce problème seuls.

Le Rwanda est prêt à faire sa part pour qu'une solution pratique soit trouvée, qui réponde aux préoccupations de tous les acteurs concernés sur un pied d'égalité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Angola.

M. Da Cruz (Angola) (*parle en anglais*) : Je voudrais, tout d'abord, féliciter la République algérienne démocratique et populaire de sa présidence et de sa conduite avisée du Conseil et la remercier de l'organisation de cette importante séance sur la situation en République démocratique du Congo. Je salue la participation de S. E. M^{me} Thérèse Kayikwamba Wagner, Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la Francophonie de la République démocratique du Congo, et de S. E. l'Ambassadeur Ernest Rwamucyo, Représentant permanent de la République du Rwanda auprès de l'Organisation des Nations Unies. Nous remercions de leurs exposés circonstanciés M^{me} Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) ; M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix ; et M^{me} Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence. Nous voudrions également exprimer notre gratitude aux membres du Conseil de sécurité et à tous les orateurs et oratrices qui soutiennent les efforts de médiation déployés par S. E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de l'Angola, dans le cadre du processus de Luanda, afin de parvenir à la paix et à la stabilité dans l'est de la République démocratique du Congo.

Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer une fois de plus l'engagement de l'Angola à poursuivre les initiatives de prévention, de gestion et de règlement des conflits dans la région des Grands Lacs.

Aujourd'hui, nous avons l'honneur d'aborder au Conseil trois points essentiels.

Premièrement, je voudrais parler de la situation actuelle en République démocratique du Congo. L'intensification de la violence dans l'est de la République démocratique du Congo au cours des dernières semaines est très inquiétante. Le 25 janvier, S. E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, qui a été chargé par l'Union africaine d'assurer la médiation dans la crise entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, a exprimé sa profonde préoccupation face à l'escalade du conflit et à la grave détérioration de la situation en matière de paix et de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo, en particulier dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. La recrudescence des actions et des attaques perpétrées par le Mouvement du 23 mars (M23) et sa récente occupation illégale de Sake et Minova illustrent l'escalade dangereuse de ce conflit, avec d'énormes implications pour la situation humanitaire fragile, en particulier autour de la ville de Goma, désormais assiégée. Ces actions, que nous condamnons et répudions avec véhémence, représentent une violation flagrante et inacceptable du cessez-le-feu en vigueur depuis le 4 août 2024 et mettent en péril tous les efforts et progrès réalisés, dans le cadre du processus de Luanda, en vue d'un règlement de ce conflit, ce qui pourrait avoir des conséquences imprévisibles pour la sécurité de la région si nous n'agissons pas maintenant.

Conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international et au principe de l'égalité souveraine de tous les États Membres, l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo doit être respectée et défendue. La République d'Angola appelle les parties au conflit à respecter les droits humanitaires et le droit international humanitaire et à protéger les civils ainsi que l'intégrité et la sécurité du personnel du mécanisme de vérification ad hoc renforcé, déployé à Goma, au Nord-Kivu, dans le cadre des efforts de facilitation angolais.

Nous réaffirmons notre appui indéfectible à la MONUSCO et à la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en République démocratique du Congo (Mission de la SADC en République démocratique du Congo), et nous appelons tous les groupes armés à respecter pleinement les forces chargées d'exécuter le mandat de l'ONU. Nous saisissons cette occasion pour présenter nos sincères condoléances aux pays, à savoir l'Afrique du Sud, le Malawi et l'Uruguay, ainsi qu'aux familles des soldats de la MONUSCO et de la Mission de la SADC en République démocratique du Congo qui ont péri dans l'exercice de leurs fonctions lors d'affrontements avec le M23. Nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. Nous réaffirmons que les parties doivent maintenir et respecter pleinement le cessez-le-feu adopté par la République démocratique du Congo et le Rwanda le 3 juillet au Rwanda, qui est entré en vigueur le 4 août 2024. Nous demandons instamment à toutes les parties et à tous les acteurs concernés d'user de leurs bons offices pour renforcer et maintenir le cessez-le-feu.

Deuxièmement, en ce qui concerne le processus de Luanda, nous avons accompli des progrès remarquables dans sa mise en œuvre. Nous devons préserver les efforts de médiation et de paix entrepris par S. E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, qui ont contribué à la déclaration d'un cessez-le-feu le 4 août 2024, à l'adoption du plan harmonisé pour la neutralisation des Forces démocratiques de libération du Rwanda et le désengagement des forces, à la levée des mesures de défense et de sécurité par le Rwanda, à la mise en place du mécanisme de vérification ad hoc renforcé le 5 novembre 2024, à l'adoption du concept d'opérations et à la signature du mémorandum d'accord entre le Gouvernement angolais et la MONUSCO

le 23 novembre 2024 en vue de prêter main forte à l'opération terrestre du mécanisme de vérification ad hoc renforcé.

Les opinions divergentes concernant le règlement de la question du M23 sont la seule question en suspens pour mettre au point et consolider le projet d'accord de paix. Cela a entraîné le report du sommet entre l'Angola, la République démocratique du Congo et le Rwanda, qui devait se tenir à Luanda le 15 décembre et réunir S. E. M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo, et S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda. Fort de sa détermination inébranlable à poursuivre les consultations pour faire avancer le processus de Luanda, S. E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço a envoyé un message à S. E. le Président Paul Kagame le 18 décembre, qui lui a été remis par S. E. l'Ambassadeur Tête António, Ministre angolais des relations extérieures. Nous gardons l'espoir que les parties parviendront à surmonter les divergences qui subsistent et à conclure un accord pour mettre fin au conflit dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous devons continuer à les soutenir et à les encourager pour qu'elles viennent à bout de ces dernières difficultés dans le cadre de ce processus de paix long et difficile.

Troisièmement, en ce qui concerne la voie à suivre, S. E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço a répété à maintes reprises que le conflit et les problèmes de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo ne pouvaient être réglés par des moyens militaires. Il a exhorté les parties à revenir à la table des négociations sans tarder. Nous devons œuvrer à une désescalade rapide et inconditionnelle du conflit et les parties doivent manifester une volonté sincère et renouvelée de réfléchir à des moyens de surmonter le problème restant et de reprogrammer le sommet tripartite susmentionné. Cela signifie que la partie concernée doit coopérer et dialoguer, et qu'elle doit respecter et appliquer la décision prise dans le cadre du processus de Luanda. Le strict respect du cessez-le-feu convenu entre les parties et la cessation immédiate de toutes les hostilités sont essentiels pour créer un environnement politique propice à un règlement pacifique fondé sur les processus de Luanda et de Nairobi. Nous encourageons toutes les parties à s'abstenir de tout acte ou de tout propos susceptible d'aggraver les tensions, y compris les propos provocateurs ou les déclarations publiques incendiaires, qui nuisent aux efforts diplomatiques visant à apporter une solution durable à ce conflit, qui dure depuis si longtemps.

Pour terminer, nous réaffirmons le ferme engagement de S. E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, en tant que facilitateur chargé par l'Union africaine de contribuer à la quête de paix et de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Uruguay.

M. Amorín (Uruguay) (*parle en espagnol*) : L'Uruguay remercie l'Algérie, en sa qualité de Présidente du Conseil de sécurité, d'avoir convoqué cette séance d'urgence sur la détérioration des conditions de sécurité en République démocratique du Congo, en particulier dans les régions du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, et sur l'avancée du Mouvement du 23 mars (M23). Notre pays exprime sa profonde préoccupation face à l'escalade de la violence qui se poursuit dans cette région, avec des conséquences dévastatrices pour la population civile et pour les activités de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Nous regrettons sincèrement les pertes en vies humaines, y compris celles de Casques bleus, dont la mission consiste à protéger les plus vulnérables. Dans ce contexte, l'Uruguay regrette qu'un de ses soldats ait perdu la vie et que quatre autres aient été blessés lors d'une opération au Nord-Kivu. Nous exprimons également notre

solidarité à la République d'Afrique du Sud et au Malawi pour les pertes qu'ils ont subies aussi. Nous présentons nos condoléances aux familles de toutes les victimes et réaffirmons notre attachement à la paix et à la sécurité internationales. Nous remercions également les autres membres du Conseil des condoléances qu'ils nous ont adressées.

Au sein de la MONUSCO, l'Uruguay joue un rôle axé sur le strict respect du mandat de protection des civils. Il convient de souligner que les soldats uruguayens ne participent pas aux opérations offensives, se limitant exclusivement à des tâches qui relèvent du mandat de la Mission et, comme je l'ai mentionné, maintenant une neutralité totale à l'égard des affrontements internes en République démocratique du Congo.

Nous appelons le Conseil de sécurité, en particulier les membres qui ont une influence directe dans la région, à redoubler d'efforts pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat et ramener les parties concernées à la table des négociations. Nous estimons qu'il est essentiel que les négociations menées dans le cadre des processus de Luanda et de Nairobi soient renforcées et se traduisent par des progrès concrets vers un règlement politique durable du conflit. Nous appelons en outre tous les pays de la région à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver la situation et à coopérer activement afin de parvenir à ce règlement politique du conflit. Dans ce contexte, l'Uruguay réaffirme son engagement ferme en faveur de la paix en République démocratique du Congo et son soutien total à la MONUSCO en cette période critique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Afrique du Sud.

M^{me} Joyini (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud tient à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil de sécurité, d'avoir convoqué la présente séance pour se pencher, de toute urgence, sur la détérioration des conditions de sécurité et de la situation humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous remercions le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix, la Représentante spéciale du Secrétaire général Bintou Keita et la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya de leurs exposés. Je tiens également à saluer la présence de M^{me} Thérèse Kayikwamba Wagner dans la salle du Conseil.

Hélas, cette séance se tient alors qu'un certain nombre de soldats de la paix ont perdu la vie et beaucoup d'autres ont été blessés dans l'exercice de leurs fonctions. Neuf de ces soldats de la paix décédés sont des Sud-Africains qui ont fait montre d'une grande bravoure face aux attaques incessantes du Mouvement du 23 mars (M23). Ces attaques du M23 constituent une violation du cessez-le-feu conclu dans le cadre du processus de Luanda.

Nous déplorons les attaques injustifiées contre le personnel en tenue de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et de la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en République démocratique du Congo, qui sont déployées non seulement pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans l'est de la République démocratique du Congo, mais également, par extension, sur l'ensemble du continent africain. Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des soldats de la paix qui ont perdu la vie et nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. Les soldats de la paix des Nations Unies ne devraient jamais avoir à payer un prix aussi élevé.

Le Conseil de sécurité a adopté de nombreuses résolutions qui fournissent des orientations claires sur les violations commises contre des soldats de la paix. Le Conseil doit prendre des mesures décisives contre ces actes odieux visant à saper son rôle et ses décisions en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Conseil doit envoyer un message clair, à savoir que la vie des soldats

de la paix compte. Nous devons chérir et préserver la contribution de ceux qui sont chargés d'exécuter les mandats adoptés dans cette enceinte.

Il est préoccupant que les principes fondamentaux de souveraineté et d'intégrité territoriale consacrés par la Charte des Nations Unies soient érodés et continuent d'être violés dans le monde entier, y compris dans l'est de la République démocratique du Congo, avec la présence évidente et qui a été clairement signalée de forces extérieures qui déstabilisent ce pays. Il est essentiel que la Force de défense rwandaise cesse de soutenir le M23 et que celui-ci mette immédiatement fin à toutes ses actions hostiles et se retire des territoires occupés. Nous ne pouvons accepter un monde dans lequel des acteurs non étatiques sont armés pour faire la volonté d'autres États, alors que ceux-ci refusent d'assumer leur responsabilité pour des violences armées gratuites et des actes qui pourraient constituer des crimes de guerre.

Le maintien de la paix en tant qu'outil devient inefficace lorsque les soldats de la paix et les opérations de maintien de la paix sont confrontés à des situations politiques complexes, telles que celle qui règne dans l'est de la République démocratique du Congo, et que d'autres États s'impliquent militairement en alimentant le conflit. La communauté internationale ne peut plus se permettre de rester spectatrice alors que des civils innocents continuent d'être déplacés, mutilés et tués du fait du conflit en cours dans l'est de la République démocratique du Congo.

La situation actuelle dans l'est de la République démocratique du Congo exige une action décisive de la part de la communauté internationale, sous l'égide du Conseil. Le Conseil de sécurité doit utiliser les outils à sa disposition pour prendre des mesures contre ceux qui perpétuent le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment en demandant leur retrait de ce pays. Il faut également relancer les processus de Luanda et de Nairobi pour trouver une solution politique durable au conflit cyclique qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo.

L'Afrique du Sud félicite S. E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, en sa qualité de champion de l'Union africaine pour la paix et la réconciliation en Afrique, pour ses efforts inlassables dans le cadre du processus de Luanda. Nous appelons d'urgence les parties concernées à participer à ce processus en vue de parvenir à un règlement négocié, qui garantit la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région des Grands Lacs et sur le continent africain en général. De son côté, l'Afrique du Sud continuera de jouer un rôle constructif dans la promotion de la paix et de la stabilité dans l'est de la République démocratique du Congo et sur l'ensemble du continent, notamment dans le cadre des efforts de maintien de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Burundi.

M. Sibomana (Burundi) : Ma délégation se félicite de participer à cette séance d'information sur la détérioration de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo, convoquée par la présidence algérienne du Conseil au cours de ce mois et salue la présence de S. E. M^{me} Thérèse Kayikwamba Wagner, Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo, tout en se réjouissant de la qualité des présentations faites par M^{me} Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ; M. Jean Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix ; et M^{me} Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence.

Le Gouvernement du Burundi présente ses condoléances au peuple et au Gouvernement congolais suite à l'assassinat du Gouverneur du Nord-Kivu, le général

Cirimwami, ainsi qu'aux familles et pays des Casques bleus et des membres de la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en République démocratique du Congo qui ont perdu la vie.

Le Burundi tient à souligner que l'aggravation de la situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo ou la détérioration continue dans cette région ne menace pas seulement la paix et la stabilité locales, mais pose également un défi au maintien de la sécurité internationale, cœur de la mission du Conseil. Le Burundi soutient fermement le respect de la coexistence pacifique entre les nations et rejette catégoriquement les guerres par procuration. L'est de la République démocratique du Congo a trop souvent été victime de conflits alimentés par des intérêts étrangers, exacerbant les tensions locales et sapant les efforts de paix. Le Burundi salue les processus de Luanda et de Nairobi, qui constituent des cadres cruciaux pour une désescalade rapide de la crise. Ces initiatives régionales, soutenues par l'Union africaine et la communauté internationale, tracent une feuille de route claire pour parvenir à un cessez-le-feu durable.

L'ONU, à travers le travail inestimable du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo, a documenté avec précision les dynamiques de ce conflit. Ces rapports ont souligné l'implication d'acteurs extérieurs dans le soutien aux groupes armés locaux, les violations flagrantes des droits de l'homme et les pillages systématiques des ressources naturelles de la République démocratique du Congo. Ces faits ne peuvent être ignorés. Il est impératif que le Conseil exige des mesures concrètes pour mettre fin à ces ingérences et garantir le plein respect des principes sacro-saints du droit international et du droit international humanitaire.

Le Burundi note que les différents rapports de l'ONU sur la situation sécuritaire en République démocratique du Congo sont constamment publiés, et les acteurs du conflit en République démocratique du Congo sont connus. Les acteurs moins visibles sont également connus et dénoncés dans ces différents rapports. Les principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies qui guident et motivent l'action des Nations Unies sont connus de tout le monde. Pourtant, le Conseil de sécurité reste silencieux. Pas une seule résolution condamnant les auteurs des violations flagrantes des principes de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Ces principes doivent être fermement réaffirmés dans le cas de la République démocratique du Congo. L'intégrité de son territoire ne peut être compromise, et les incursions armées, ainsi que les violations répétées de ses frontières, doivent cesser immédiatement.

Silencieux, et aucune résolution sur les violations des principes élémentaires du droit international humanitaire. Dès lors, la question pertinente est de savoir quel est le message derrière ce silence du Conseil de sécurité ? La question reste ouverte et posée au Conseil de sécurité.

Toujours est-il que la ville de Goma, capitale du Nord-Kivu, se trouve aujourd'hui au bord du précipice. Une escalade militaire qui atteindrait cette ville aurait des conséquences humanitaires et sécuritaires catastrophiques, non seulement pour la République démocratique du Congo, mais pour toute la région. Le Conseil ne devrait pas rester spectateur d'une tragédie annoncée.

À cet effet, le Burundi exhorte le Conseil à faire ce qui suit. Premièrement, appeler à une cessation immédiate des hostilités dans l'est de la République démocratique du Congo et garantir que ce territoire ne devienne pas un terrain de confrontation indirecte entre acteurs régionaux et internationaux. Deuxièmement, soutenir les efforts des processus de Luanda et de Nairobi en exigeant le respect des engagements pris par toutes les parties. Troisièmement, soutenir les autorités de la République démocratique du Congo en vue de restaurer l'autorité de l'État sur l'ensemble de son territoire. Quatrièmement, exiger le retrait des forces d'agression

contre la République démocratique du Congo et la cessation des hostilités et appuyer la relance des processus de Luanda et de Nairobi. Cinquièmement, intensifier son appui aux populations civiles et déplacées de guerre pour subvenir aux besoins de base avec une attention particulière aux femmes et aux enfants.

En définitive, le Conseil de sécurité devrait être attentive aux revendications légitimes du peuple et du Gouvernement congolais en agissant avec détermination pour garantir que la République démocratique du Congo puisse exercer pleinement sa souveraineté et retrouver la paix. La sécurité et la stabilité en Afrique centrale, et au-delà, en dépendent.

Le Président (*parle en anglais*) : La Ministre des affaires étrangères a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

M^{me} Kayikwamba Wagner (République démocratique du Congo) : Aujourd'hui, il n'y aura pas de réfutation. Aujourd'hui, il n'y aura pas de réponse aux propos et aux tentatives maladroites du Rwanda de passer sous silence les attaques impitoyables et inexcusables sur l'édifice du multilatéralisme, du droit international et de la valeur de la vie humaine qu'il est en train de mener en ce moment même à Goma.

La réponse à l'agression et aux manœuvres de diversion rwandaises doit venir du Conseil, qui doit enfin assumer pleinement ses responsabilités et cesser de détourner le regard. Trop de temps a été perdu dans l'inaction. Trop de vies ont été sacrifiées, et trop de principes ont été bafoués. Le Rwanda persiste dans la terreur et le pillage, et le mépris de l'ONU et des résolutions du Conseil. L'impunité ne saurait perdurer sans porter un coup fatal à la crédibilité de l'ONU. Le temps des hésitations est révolu. L'heure est à l'action.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant du Rwanda a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

M. Rwamucyo (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je tiens à indiquer clairement que cette crise est une affaire qui concerne la République démocratique du Congo. C'est pourquoi nous avons les processus de Luanda et de Nairobi. La République démocratique du Congo est confrontée à des problèmes endémiques de sécurité, de politique et de gouvernance depuis des décennies. Ces problèmes ne datent pas d'aujourd'hui. Elle ne peut donc pas prétendre qu'il incombe à une partie extérieure de mettre de l'ordre dans ses affaires.

S'agissant de l'intégrité territoriale, nous sommes d'accord pour dire que l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo est importante. Mais l'intégrité territoriale du Rwanda est également très importante. Au cours des 30 dernières années, il y a eu de l'instabilité, des attaques, des infiltrations, des bombardements et des pertes en vies humaines dues aux activités des groupes armés sur le territoire rwandais, et tout cela est venu de l'autre côté de la frontière, de la République démocratique du Congo.

Pourquoi la République démocratique du Congo préserve-t-elle les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et fait d'elles un allié stratégique ? La République démocratique du Congo doit procéder au désengagement des FDLR, les neutraliser et les expulser complètement de son territoire pour que nous puissions avoir la paix.

La Ministre a évoqué plus tôt la question du déploiement des officiers de liaison rwandais dans le cadre du mécanisme de vérification renforcé à Goma. La raison pour laquelle les trois officiers de liaison rwandais n'ont pas été déployés est que la République démocratique du Congo a clairement refusé de garantir leur sûreté et leur sécurité. Dès que la République démocratique du Congo garantira leur sécurité, ils pourront franchir la frontière et se rendre à Goma pour faire partie du mécanisme de vérification renforcé.

Le Président (*parle en anglais*) : La Ministre des affaires étrangères a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

M^{me} Kayikwamba Wagner (République démocratique du Congo) : Je vais être brève. Je prends note, et je pense que le Conseil entier prend note du fait que le Rwanda remet en question la crédibilité du Groupe d'experts, la crédibilité d'une Représentante spéciale du Secrétaire général et la crédibilité même de vous, membres du Conseil de sécurité, qui avez dénoncé la présence des forces armées rwandaises sur le territoire souverain de la République démocratique du Congo. Il revient aux membres de tirer les conséquences de ce mépris et de ce manque de respect.

Je voudrais clarifier une chose par rapport à la question du mécanisme de vérification *ad hoc* renforcé. La République du Rwanda a reçu, la veille de la mise en place de ce mécanisme, une note verbale garantissant la sécurité de tous ses éléments qui seraient déployés. Mais peut-être qu'ils sont encore à la recherche de la route vers Goma, 82 jours plus tard.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 45.